

le magazine du social dans l'Ain

# INTER action

N° 91 . AVRIL 2017

## INTERVIEW

**Damien Abad, président  
du Conseil départemental / p. 6**

## TABLE RONDE

**Que deviennent les demandeurs  
d'asile et les réfugiés ? / p. 9**

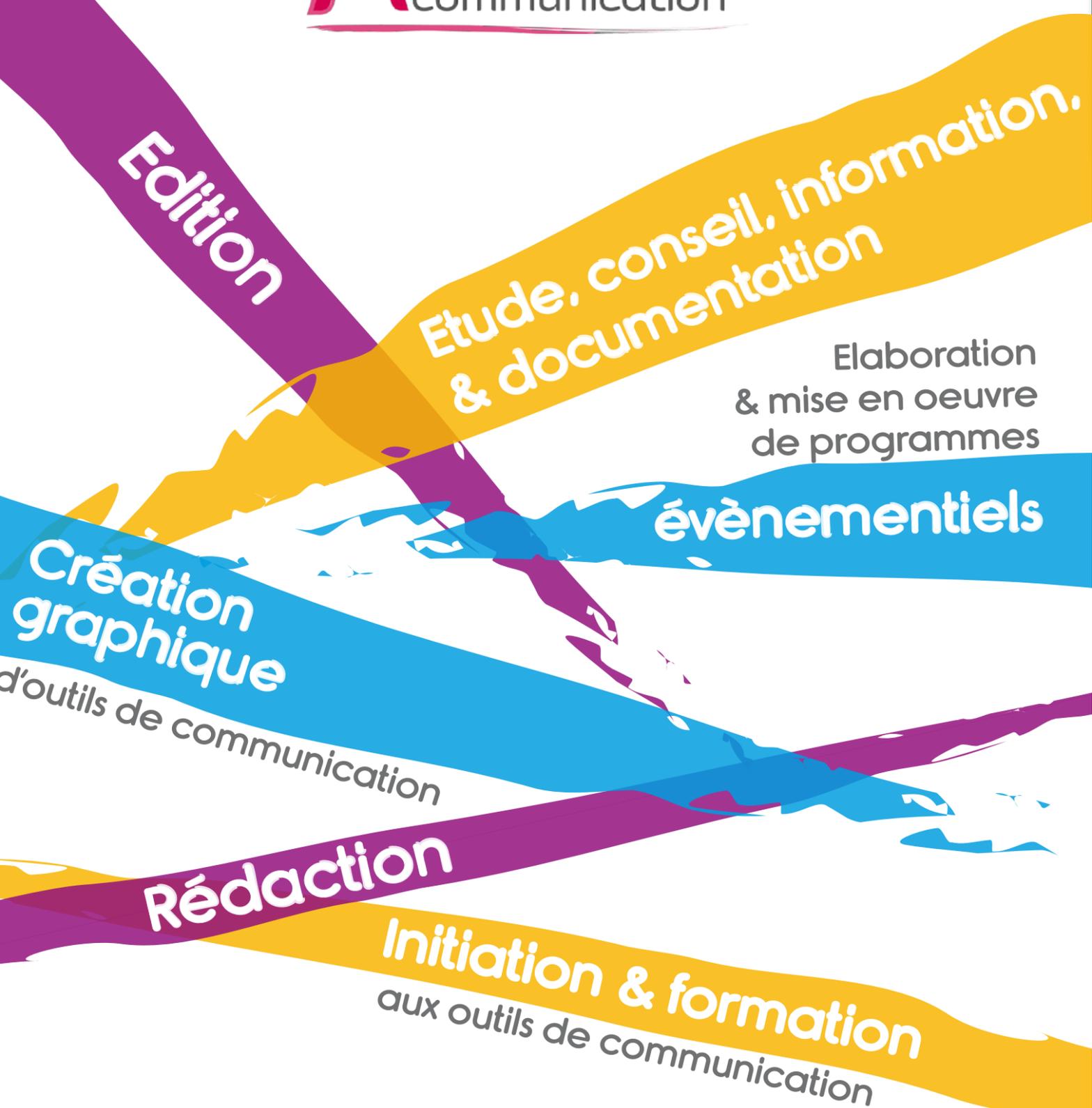
## REPORTAGE

**Des agriculteurs  
s'interrogent  
sur leur avenir / p. 46**

## DOSSIER

**Vive la révolution numérique !  
Un social très réseaux**

(p. 37 à 45)



**Dossier**  
**Le numérique**  
 Un social très réseaux /  
 → **p. 37-45**



Le **trimestre en images** /  
 → **p. 4-5**



**Entre nous**  
**Patrick Perrard**  
 Le numérique et la formation professionnelle /  
 → **p. 45**



**Interview**  
**Damien Abad**  
 président du Conseil départemental /  
 → **p. 6-8**



**Reportage**  
**Des agriculteurs s'interrogent**  
 sur leur avenir. /  
 → **p. 46-47**



**Table ronde**  
 Que deviennent les réfugiés et les demandeurs d'asile ? /  
 → **p. 9-13**



Le **Cahier partenaires**  
 20 pages d'actions et d'initiatives des opérateurs sociaux et médico-sociaux du département. /  
 → **p. 15-36**



**Portrait**  
**Serge Gomes**  
 Sur le terrain de l'accessibilité /  
 → **p. 14**

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

**Partenaires** : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain.  
**Directeur de la publication** : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Agnès Bureau, Christophe Milazzo, Annick Puvilland, Jean-Marc Perrat. **Réalisation** : Abcisse Communication - 27, rue des Bons-Enfants 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 44 44. **Illustration Une et Dossier** : Anne-Isabelle Ginisti. - **Impression** : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-828X

**www.interaction01.info**

Contacts : AG : Alain.GILBERT@interaction01.info  
 AS : Aurelie.SEIGNEMARTIN@interaction01.info

AP : Annick.PUVILLAND@interaction01.info  
 Rédaction : Redaction@interaction01.info

## AIN'PACTE

→ Habituellement prévue le 1<sup>er</sup> dimanche de juin, la Journée gastronomique organisée par le collectif burgien d'associations Ain'pacte, invitant à découvrir les cultures de divers pays, aura lieu cette année le dimanche 21 mai. ●

<https://fr-fr.facebook.com/ainpacte/>

## MALADIE DE CHARCOT

→ Présente sur toute la France, l'ARSLA (Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone) finance des programmes de recherche et mène des actions d'aide aux malades et à leurs proches : prêt gratuit d'aides techniques pour favoriser l'autonomie, fiches de conseils pratiques pour les patients et/ou aidants et les professionnels de santé,

aide sociale et juridique... Appel aux bénévoles est lancé pour la création d'une antenne dans l'Ain.. ●

Tél. 01 43 38 99 33  
[www.arsla.org](http://www.arsla.org)



## FRANCE BÉNÉVOLAT PAYS DE L'AIN

## → RSA et bénévolat

Exercer une activité bénévole peut aider à retrouver un emploi, valoriser et développer un savoir-faire, retisser des liens : le message a été transmis en mars aux bénéficiaires du RSA conjointement par France Bénévolat Pays de l'Ain et le Département. À Bourg et dans ses six antennes décentralisées, le centre du bénévolat reçoit et oriente les personnes, et met à disposition des offres d'activités bénévoles proposées par plus de 250 associations dans l'Ain. Le « passeport bénévole », justifiant des missions réalisées, est remis à toute personne exerçant une activité bénévole. Un atout de plus à faire valoir sur un CV...

## → Une formation spéciale action sociale

À l'initiative du collectif Alerte, France Bénévolat Pays de l'Ain propose une formation, ouverte à tous les bénévoles, pour se repérer dans l'action sociale et solidaire, afin d'orienter et accompagner au mieux les publics. Trois thèmes seront abordés lors de cette demi-journée ouverte à tous les bénévoles, le 23 mai, de 9 heures à 12h30, à la Banque alimentaire : le logement, avec Martial Do (Tremplin) et Bruno Savy (Solihha), la santé, avec Sophie Aulaz (Mairie de Bourg) et Magalie Vernaudon (Souti'Ain), l'emploi, avec Emmanuel Maquet (MIFE) et Goran Tonev (Points Info Emploi).



## → Bénévole dès le plus jeune âge

S'engager dans un conseil municipal d'enfants, c'est un premier pas dans l'activité bénévole et citoyenne. Afin d'encourager l'initiative et mieux faire connaître aux jeunes le bénévolat sous toutes ses formes, France Bénévolat va à la rencontre du conseil municipal d'enfants de Péronnas, le 11 avril, et du conseil départemental jeunes, le 18 mai.

## → Assemblée générale

France Bénévolat Pays de l'Ain tiendra son AG, le 4 mai, à 15 heures, à la Banque alimentaire.



## Une porte ouverte

Au cours des cinq dernières années, l'Ain a accueilli 3 020 demandeurs d'asile, pour plus de 80 % en provenance du Kosovo ou d'Albanie, des nationalités dont le taux de refus est de 85 % Pas de statut de réfugiés, pas de retour au pays : pour de nombreuses familles, c'est l'impasse administrative et la détresse humanitaire. Pourtant, en toute logique, la demande d'asile doit être comprise comme un parcours vers l'intégration et la fluidité du dispositif s'impose. Les 1 200 places d'hébergement prévues pour les demandeurs d'asile dans notre département n'ont donc pas vocation à être occupées de façon durable et pérenne par les mêmes personnes ; elles doivent être libérées au terme de la procédure.

En fait, le virage attendu en 2016 n'a pas eu lieu. Le Kosovo et l'Albanie étant de nouveau classés dans la liste des « pays sûrs », il fallait s'attendre à ce que leurs ressortissants laissent la place à des demandeurs d'asile en provenance du Proche-Orient ou d'Afrique centrale, dont on sait que, dans leur très grande majorité, ils obtiennent le statut de réfugiés en quelques mois. Les Soudanais et les Syriens sont bien arrivés, comme les Afghans et les Érythréens, mais dans le même temps, les arrivées en provenance notamment d'Albanie n'ont jamais été aussi nombreuses : déjà 243 arrivées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, à 88 % en provenance des Balkans...

Le cas de l'Ain n'est pas isolé, mais il est révélateur de l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la France pour faire face à la crise migratoire avec humanité et dans le respect des conventions internationales. Alors il faut oser dire que la réponse appartient aujourd'hui au politique. Les pays européens, à commencer par la France où la grande réforme du droit d'asile de juillet 2015 était censée sauver un dispositif à bout de souffle, ne peuvent et ne doivent cautionner un détournement du droit d'asile qui le condamne à brève échéance. Ce droit constitutionnel demande à être protégé, sanctuarisé, réservé à celles et ceux dont les droits et la liberté sont menacés dans leur pays d'origine et pour qui la protection internationale est vitale. C'est la condition pour sauver le « droit d'asile » d'un naufrage que personne ne peut vouloir !

La procédure d'asile doit redevenir un sas, une porte ouverte sur l'intégration dans les pays d'accueil, et non une impasse...

**Olivier de Vesvrotte**  
Directeur général d'Alfa3a

## GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE BRESSE HAUT-BUGEY

## Un réseau de neuf établissements

→ Groupement : un mot qui fait peur, particulièrement dans le monde médico-social. Dans le cas du Groupement hospitalier de territoire Bresse-Haut-Bugey, organisé autour du centre hospitalier Fleyriat et officialisé pour le grand public mi-février, la fusion a été plutôt consensuelle.

L'Agence régionale de santé avait posé le cadre, selon les nouvelles normes législatives, laissant à Corinne Krencker, la patronne de Fleyriat, le soin d'assembler les pièces du puzzle, ce qu'elle a fait avec une belle force de conviction.

Au-delà des économies d'échelle (en matière de transports sanitaire, par exemple), ce groupement marque une vraie rupture : il met un terme à des concurrences

hospitalières d'un autre âge et renforce des pôles de soins comme le centre hospitalier du Haut-Bugey qui doutait de son avenir ou le centre hospitalier d'Hauteville qui redéfinit son positionnement.

Il procède en termes de mise en réseau de neuf établissements qui constituent des réponses graduées à une offre de soin territorialisée, avec des points forts comme la cardiologie, la cancérologie ou la gériatrie.

On peut vraiment parler de parcours de soins organisés selon des filières réparties sur le territoire. Il renforce le développement de la mobilité des équipes et des compétences. Enfin, il accélère les réflexions sur la démographie médicale, l'organisation de la médecine de ville, la

gestion des urgences qui ont pris en charge en 2016 plus de 56 000 personnes.

Ce dossier sensible a été mené sans banderoles ni banderilles, mais dans un souci d'aboutir très vite, alors que de nombreux partenaires de l'hôpital sont concernés.

La mutation est d'autant plus méritoire qu'elle intervient dans le respect des territoires, c'est-à-dire dans l'intérêt du patient. Un mode opératoire à prescrire comme excellente médecine pour d'autres cures de réformes.

Les neuf établissements du groupement : les centres hospitaliers de Fleyriat, du Haut-Bugey, d'Hauteville, de Pont-de-Vaux, de Meximieux, d'Ain Val de Saône, les trois Ehpad de Cerdon, Montrevel et Coligny. ●

FLASH

# Le trimestre en images

## → Plaine, ô ma Plaine



Le programme de visite d'Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, le 6 mars, était particulièrement copieux. À Bourg, elle a visité l'ancienne prison transformée en logements de luxe ; à Oyonnax, elle a pris de la hauteur pour découvrir le quartier de la Plaine et son voisin de Bellignat, le Pré des Saules. L'occasion de signer le protocole ANRU qui verra d'ici un an débuter ce second programme de rénovation urbaine dans la vallée.



## → Des boîtes cadeaux surprises au Regain

Le 20 décembre, les résidents du CHRS Le Regain, à Bellegarde et Oyonnax, ont eu la surprise de recevoir 82 boîtes à chaussures. Avant-goût de Noël, elles étaient emplies de cadeaux (biscuits, chocolats, conserves, boissons sans alcool, bougies, livres, bonnets, écharpes...) offerts par les clients de l'épicerie de Collonges. Inspirée d'une action belge pour « réchauffer le cœur » des plus démunis pour les fêtes de fin d'année, l'histoire a une suite : afin de remercier l'épicière, un résident a réalisé un tableau qui lui sera remis par l'ensemble des résidents et l'équipe éducative.



## → Vivre ensemble par le sport

Dans le cadre des initiatives du Département, une journée de réflexion « Handicaps, vivre ensemble par le sport » était organisée le 9 mars au musée départemental de la Bresse, avec le soutien de l'Éducation nationale et des associations handisport et sport adapté, sous le signe de l'évolution des mentalités. Le matin, cent cinquante jeunes ont été sensibilisés au handicap à travers une course d'orientation sportive et culturelle. L'après-midi, des tables rondes ont abordé l'importance du sport adapté comme vecteur d'intégration et de bien-être.

## → Les collégiens sauront secourir



2 809 élèves de 3<sup>e</sup>, de 23 collèges, seront formés aux gestes de premier secours durant l'année scolaire 2016-2017. Durant une journée, ils apprennent à protéger une victime, prévenir les secours, effectuer les premiers gestes essentiels. Lancée en janvier par le Département et les sapeurs-pompiers du SDIS, l'initiative sera étendue l'année prochaine à tous les collèges de l'Ain, soit 8 000 élèves.

## → L'égalité sans limites, à Belley

« Soyons au.da.cieus.e.es pour l'égalité entre les hommes et les femmes » : le message a été transmis de manière conviviale, ludique, participative et partenariale, le 8 mars, à Belley. Plusieurs associations\* se sont unies pour orchestrer cette première Journée de la femme, invitant à participer à des ateliers, découvrir des expos photos, fleurir un arbre à palabres, partager, échanger... L'initiative a séduit les quelque 200 visiteuses et visiteurs de cette première, qui a reçu la visite de Pascale Guillet, déléguée départementale aux droits des femmes. Le rendez-vous devrait être reconduit en 2018, les nouveaux partenaires seront les bienvenus.

\* L'Aïkido club du Bugey, Alfa3a (Diapason), Les Brigades Vertes / Jardins de cocagne, CIDFF, J'Art d'Ain partagé, Cinéfil, entre-autres, Metis'sage





Damien Abad, président du Conseil départemental

## « Sans Département, il n'y a pas de politique de solidarité. »

QUARANTE MINUTES SANS TÉLÉPHONE ET SANS CONTRAINTE POUR ARPENTER LE PRÉ CARRÉ DE L'ACTION SOCIALE. LE PRÉSIDENT MAÎTRISE SES SUJETS AUXQUELS IL A VISIBLEMENT PRIS GOÛT. DEUX ANS APRÈS SON ÉLECTION, LA NOUVELLE ÉQUIPE A ENGAGÉ BEAUCOUP DE CHANTIERS, À COMMENCER PAR LA RÉORGANISATION DES SERVICES SOCIAUX. UN PROJET ANNONCÉ MAIS DIFFÉRÉ DE QUELQUES MOIS.

### La réforme territoriale de la Maison départementale de la solidarité dormait-elle dans un tiroir à votre arrivée ?

Je dirai qu'elle était dans les tuyaux puisqu'une réflexion avait déjà été engagée. L'audit général effectué à notre demande a bien démontré que cette organisation était à bout de souffle, en tout cas inadaptée au nouveau contexte engendré par une demande sociale croissante, le désengagement de certains partenaires, la raréfaction de l'argent public et la nouvelle carte de l'intercommunalité. Nous avons pris en compte d'autres paramètres comme la sécurité des agents, quand ils sont seuls à tenir des permanences, ou la volonté de préserver les points de contact. Dans la notion de service public, il y a deux exigences : le service et le public.

### Les agents l'auraient-ils oublié ?

Ce n'est pas ce que je veux dire. Les services sociaux sont une institution ancrée depuis longtemps dans le Département. Le changement, ça ne se décrète pas ; il faut créer une culture du changement. J'ai bien compris que nous devions prendre le temps de la maturation, de la discussion pour voir quelles sont nos marges de manœuvre et nous appuyer aussi sur une expertise extérieure.

### Mais l'objectif, c'est quoi ?

Préserver la proximité et l'humain. Ne pas se lancer dans des solutions déconnectées (multiplier les structures, par exemple). Je demanderai à ce qu'on ne s'éloigne pas des usagers pour assurer nos missions au plus près.

### En tenant compte de la constante progression démographique sur les marges ou de la régression rurale à l'intérieur ?

La demande sociale est en forte progression, parallèlement à une forte croissance démographique, dans un contexte économique et partenarial différent : nous devons penser notre action sociale à cette aune.

### La nouvelle carte qui répartit la soixantaine de points de présence sur le territoire n'a toujours pas été publiée. Ça coince parce que vous êtes allé plus vite que la musique ?

Non, ça discute. Il y a encore un ou deux points à améliorer, en Bresse et en Bugey. Je reconnais que nous n'étions pas allés au bout de la réflexion. Donc on reprend : nous écouterons tout le monde et nous rechercherons, expertise à l'appui, la meilleure des solutions ! Rassurez-vous, la carte des routes sera votée en avril et publiée en mai ; la carte du social le sera le 1<sup>er</sup> janvier 2018...

“ L'enjeu de cette réorganisation : adapter les métiers aux besoins des usagers. ”

### Les agents ont-ils compris ?

Je viens de rencontrer la CFDT qui m'a assuré que les agents n'étaient pas rétifs au changement et qui a attiré mon attention sur les contraintes de mobilité. Soyons clair : ce n'est pas un problème d'emploi mais bien de service rendu à des bénéficiaires qui sont souvent dans des situations sociales difficiles. C'est ça l'enjeu de cette réorganisation : adapter les métiers aux besoins des usagers. La culture du changement est un travail de longue haleine.

### Un autre projet est ressorti des tiroirs : la Maison de l'habitat, sous-entendu le regroupement de tous les organismes qui peuvent y contribuer. Ils se plaignent d'avoir été mis devant le fait accompli.

C'est souvent ce qu'on dit quand on refuse le changement. On parle de cette Maison depuis longtemps, bien avant notre élection. Elle se fera. J'ai réuni d'une part les directeurs et d'autre part les salariés pour qu'ils partagent conjointement cet objectif. Je n'ai pas senti de réticences. Reste à régler un problème de locaux. Le déménagement prendra un peu plus de temps que prévu.

### Autre Maison en perspective : celle du handicap. C'est pour bientôt ?

Nous sommes en pleine réflexion. Quelle valeur ajouter à celle qui existe déjà, la Maison départementale de la personne handicapée ? Nous n'avons pas encore décidé. Sauf sur un point : nous ne voulons plus que Bourg-en-Bresse soit la seule porte d'entrée, le seul lien pour les personnes en situation de

handicap. Il y aura donc des services handicap répartis dans les Maisons de territoire. La MDPH est engorgée par la montée en charge constante des dossiers ; elle ne répondrait qu'à un appel téléphonique sur deux. C'est une situation dont je ne peux me satisfaire.

### Dans un département qui a gagné 200 000 habitants en trente ans, vaut-il mieux s'occuper des jeunes que des vieux ?

C'est parce que nous nous occupons des seniors que nous attirons les juniors. D'où le plan *Bien vieillir dans l'Ain*. Nous avons autant d'intérêt à créer des places en Ehpad que des places en crèche. Pour les jeunes, nous avons pris deux mesures : la création d'un chèque qui fait fonction de pass pour accéder à la culture et au sport et des bourses pour attirer les jeunes médecins.

### Est-ce suffisant pour lutter contre la démographie médicale ?

... qui est, avec la fracture numérique, un enjeu fondamental. Sur ces deux dossiers majeurs, nous n'avons pas toutes les manettes pour créer une dynamique positive. Les seuls leviers pour attirer les jeunes sont les bourses, peut-être une convention avec les universités, pourquoi pas une démarche collective (avec les intercos) pour lutter contre la désertification médicale ?

### Il y a un dossier dont on ne parle pas ou peu : le logement.

C'est un autre chantier que nous mettons en route ; j'ai créé il y a un mois un groupe de travail sur le logement, y compris social, en vue d'améliorer l'accès, les performances énergétiques, les actions structurantes. Nous venons d'évoquer la Maison du logement. Quelques rappels : le Département continue d'exercer la compétence d'aide à la pierre ; il dispose de bailleurs sociaux d'envergure très engagés dans la rénovation urbaine et dans la réalisation de programmes qui répondent à une forte demande. Les fondamentaux sont bons.

“ Je reste dans la logique fondamentale des droits et des devoirs. ”

### Un autre secteur a du mal à boucler ses budgets : c'est le domicile, maillon essentiel de votre politique de maintien des personnes âgées chez elles.

Dans le cadre des CPOM, nous avons travaillé avec les associations pour dénouer les situations tendues. C'est insuffisant. Il faudra probablement reprendre cette question. Dans le cadre du Plan seniors, c'est un sujet qui n'a pas été assez creusé. Il faut élargir le tour de table : je souhaite que les intercommunalités s'impliquent. Certaines le font déjà, par obligation dans les politiques de la ville ou la rénovation urbaine, par choix pour les portages de repas, par exemple. Je compte mettre le sujet à l'ordre du jour de la conférence des intercommunalités. Le Département ne peut être le seul payeur.

**Sur le RSA, restez-vous sur la même ligne que lors de votre campagne ?**

Je reste dans la logique fondamentale des droits et des devoirs qui sanctionne ceux qui fraudent et propose des parcours d'insertion à ceux qui veulent s'en sortir. Les crédits d'insertion avaient diminué d'un million : nous les avons rétablis et même augmentés de 500 000 €. Ces principes ont permis d'arrêter l'hémorragie des dépenses sociales qui explosaient. Nous avons économisé un million dans le dispositif. L'évolution du budget RSA confine à zéro aujourd'hui.



**Vous avez opposé une fin de non-recevoir au Préfet qui vous demandait, fin décembre, d'accueillir plus de mineurs étrangers isolés. Exact ?**

Nous répondons à nos obligations légales pour les accueillir. Toutes nos structures et nos financements sont saturés ; les communes ne veulent pas aller au-delà. Face à de telles demandes, nous sommes, hors compétences, hors champ, face à un État qui fuit ses responsabilités. Nous ne jouerons pas les pompiers de service. Nous n'avons pas donné suite.

**Comment vous posez-vous la question des migrants ?**

C'est un enjeu de société majeur. Je me déssole qu'on n'ait pas trouvé les bonnes réponses entre stigmatisation et angélisme. N'acceptons ni l'un ni l'autre. L'immigration appartient à l'histoire de l'humanité. Elle se poursuit comme en témoigne l'apparition de réfugiés climatiques. On ne peut pas non plus accueillir toutes les misères du monde sans se poser les bonnes questions. Je serai plutôt sur la ligne Borloo qui propose de traiter la question des migrants à l'échelle européenne. Je constate qu'aujourd'hui, nous n'avons plus de politique d'asile, plus de maîtrise des flux, plus de mesures d'intégration.

“ Nous sommes un pivot essentiel pour les acteurs et les partenaires. ”

**Avez-vous pris goût aux dossiers sociaux ?**

J'avoue avoir beaucoup appris. Je savais que la solidarité était au cœur des compétences, du budget. Ce n'était pas forcément

un de mes sujets de prédilection, mais je l'ai découvert, comme j'ai découvert l'importance de l'engagement des professionnels, l'attachement à cette carte sociale qu'incarne le Département, collectivité par excellence où s'exerce la solidarité. L'échelon intercommunal est trop faible, l'échelon régional trop éloigné. Nous sommes un pivot essentiel pour les acteurs et les partenaires.

**Vous êtes devenu départementaliste ?**

Je dis que sans Département, il n'y a pas de politique de solidarité. Nous ne sommes pas un guichet mais le lieu où se décident les politiques de solidarité. Qui sinon exercera nos compétences ? Personne ! Il faut préserver la pluralité de nos compétences et non vouloir les supprimer. Les dénaturer, c'est mettre fin aux politiques de solidarité. Je combats contre cela chaque jour. Il y a dans l'Ain des élans de solidarité et des savoir-faire reconnus qui me conduisent à dire que notre action sociale peut être innovante. C'est la raison pour laquelle nous venons d'organiser DEM[AIN] 0.1, le premier forum de l'Innovation sociale que nous souhaitons reconduire en raison de son succès.

**L'Ain reste avec la Haute-Savoie un département très privilégié où les dépenses sociales restent très contenues.**

Il ne faut pas trop le dire et l'écrire... Nous sommes relativement préservés, et c'est tant mieux. Nous sommes un département frontalier ; notre taux de chômage est proche de celui de l'Allemagne ; l'Ain est premier département industriel ; ses droits de mutation sont dynamiques... Mais nous subissons aussi la baisse des dotations, la forte augmentation des dépenses sociales, la montée de la pauvreté et des souffrances sociales.

**Trouvez-vous infâmant de dire que la pauvreté et la précarité progressent dans l'Ain, comme vous l'avez fait en ouvrant les Rencontres d'Interaction ?**

Dans un pays qui compte 6 millions de chômeurs et 9 millions de pauvres, il serait présomptueux de dire qu'il n'y en a aucun dans l'Ain. Nous avons une situation économique enviable, mais nous connaissons des difficultés, des tensions sociales. La force de l'Ain, c'est de pouvoir travailler dans cette indispensable proximité et dans le respect des équilibres. Nous sommes capables de mener une politique sociale sur mesure. À nous de la préserver avec des partenaires de grande qualité.

**Trouvez-vous la nouvelle équipe départementale très connectée au social ?**

Muriel Luga Giraud, première vice-présidente, Jean-Pierre Gaitet, conseiller délégué, Valérie Guyon, présidente, et les élus membres de la commission des affaires sociales, font un travail formidable. Les portes d'entrée que furent le RSA, le Forum Innovation sociale, la Journée pour les personnes handicapées, le Plan seniors ont favorisé cette connexion. Les binômes paritaires et le renouvellement ont également beaucoup développé la sensibilité sociale de l'assemblée.

Propos recueillis par Alain Gilbert



Que deviennent les réfugiés et les demandeurs d'asile ?

→ Acteurs institutionnels et associatifs s'accordent sur la nécessité d'agir en cohérence, de développer des dispositifs d'accompagnement adaptés et cadrés.

Sujet sensible, souvent au cœur de l'actualité, la question des migrants interpelle l'opinion publique. Les dispositifs d'accueil semblent saturés, les rouages de la demande d'asile longs et complexes. Comment vivent les personnes au quotidien ? Que font ensuite ceux dont la demande est acceptée ? Et les autres ? Interaction a réuni divers acteurs institutionnels et associatifs autour du sujet.

Huit cents demandeurs d'asile sont arrivés dans l'Ain en 2016, pour beaucoup venant du Kosovo et d'Albanie, pays pourtant considérés désormais comme sûrs. « Avec l'arrivée massive à la rentrée, les squats à Bourg, puis l'accueil à mettre en place très rapidement d'adultes et de jeunes venus de Calais, le front de l'asile a été compliqué », reconnaît Jean-François Fougnet, directeur adjoint de la DDCS\*. 388 places en CADA\*, 50 en CPH\* plus les 775 places du DHUDA\* pour l'accueil d'urgence : « Les capacités du dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile dans l'Ain sont significatives mais ne suffisent pas. » La rue devient alors souvent terrain d'hébergement.

Outre les dispositifs d'accueil et d'accompagnement, les associations caritatives et des habitants se mobilisent pour aider les migrants, au risque parfois de ne pas être en phase avec les politiques publiques. La mobilisation collective crée de nouveaux partenariats, pour mettre en place des soutiens adaptés et cadrés, développer des

solutions pour faciliter l'accès au logement dans le parc privé...

Les migrants sont-ils toujours bien acceptés par toute la population ? « Bellignat accueille depuis longtemps des migrants, ça se passe très bien », sans heurts, loin du tapage médiatique, en veillant à « rassurer la population avec une présence de policiers municipaux mais il n'y a jamais eu un seul problème avec les habitants », assure le maire Jean-Georges Arbent. Y compris lorsqu'il a fallu accueillir en novembre dernier 47 majeurs isolés venus du camp de Calais, par décision préfectorale, dans le cadre des nouveaux et provisoires CAO. Au-delà de l'accueil et l'urgence, comment faciliter l'intégration des réfugiés, leur permettre de trouver un logement, un emploi ? En réaccentuant l'apprentissage du français, en incitant les bailleurs privés à se mobiliser, en agissant ensemble... ● A.P.

\* DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale  
\* CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile  
\* CPH : Centre provisoire d'hébergement  
\* DHUDA : Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile



→ La table ronde a réuni institutions, opérateurs, associations, bailleurs sociaux, élus.

800 DEMANDEURS D'ASILE SONT ARRIVÉS DANS L'AIN EN 2016.

## Que de viennent les réfugiés et les demandeurs d'asile ?

DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT, ASSOCIATIONS CARITATIVES ET CITOYENS SE MOBILISENT POUR RÉPONDRE À L'URGENCE ET, AU-DELÀ, FACILITER L'INTÉGRATION DES MIGRANTS.

La procédure de demande d'asile n'est pas un long fleuve tranquille. Tout au long – compter environ deux ans –, les CADA\* ont pour mission d'accueillir et accompagner les personnes. Un accompagnement socio-administratif et, de plus en plus, sanitaire. « *Vu le nombre réduit de places, les centres accueillent les publics les plus vulnérables* », explique Pierre Viré, directeur des CADA et CPH d'Alfa3a. Ce qui ne va pas sans causer souci à la médecine locale, qui a déjà une patientèle complète.

Le DHUDA, qui gère l'hébergement d'urgence, fait au mieux. Mais, là aussi, les places ne sont pas extensibles. Les associations caritatives s'efforcent d'offrir un soutien, chacune avec ses compétences et toutes ensemble. « *Nous voyons beaucoup, surtout à Bourg, de personnes en attente de rendez-vous, qui n'ont pas encore de droits ouverts, ou qui étaient logées dans le cadre du plan Grand froid* », constate Bénédicte Duthoit, déléguée du Secours catholique. De nouveaux partenariats se créent pour mettre en place des accueils avec petits déjeuners, des consultations médicales, des cours de français... « *La mobilisation des bénévoles est importante*. » Dur de rester insensible à l'écoute de l'espoir qui anime les demandeurs d'asile, qui vire parfois au noir. « *On sent aussi une montée de colère chez les personnes qui ne s'attendaient pas à dormir dans la rue ou déboutées, qui nous interpelle.* »

Plutôt que s'habituer à voir des gens dormir dans la rue, associations et citoyens se mobilisent. Ainsi est née en novembre 2016 à Bourg-en-Bresse l'association Cent pour un toit, réunissant des personnes s'engageant à donner chacune 6€/mois pour loger une famille. Quel toit et pour qui? Pas des migrants de fraîche date mais, en lien avec Emmaüs, des familles « *connues, qui sont en France depuis quatre ou six ans, certaines hébergées par des particuliers, et qui pour telle ou telle raison sont sorties du droit commun* », explique Bernadette Perraud, présidente d'Emmaüs et membre de Cent pour un toit. Trois baux ont déjà été signés.

### Une économie parallèle

Les bailleurs sociaux pourraient-ils loger les demandeurs d'asile en attente ou les familles aidées par Cent pour un toit? Non, répond catégoriquement Marine Daniel-Chosson, directrice de Bourg Habitat. La loi leur interdit de loger des personnes non en règle sur le territoire français. Impossible de formuler une demande de logement social sans carte d'identité ou titre de séjour. Bourg Habitat contribue volontiers, par contre, à l'insertion par le logement des réfugiés statutaires, en partenariat avec Alfa3a. Mais pourquoi encore autant de personnes venant de pays sûrs et dont la demande sera certainement rejetée? « *Les déboutés*

*sont forcément déçus*, note Pierre Viré. *Mais les demandeurs d'asile kosovars et albanais savent très bien qu'ils n'obtiendront pas le statut de réfugié, qu'ils devront passer quelques années difficiles mais qu'ils finiront par s'installer. Leur communauté est importante dans l'Ain.* » Combien d'irréguliers dans le département? Dur à dire! Au vu des statistiques, on peut toutefois estimer que sur les 800 demandeurs arrivés en 2016, 85 % seront déboutés, indique Jean-François Fougnet. La DDCS préconise l'aide au retour volontaire mais celle-ci séduit peu. « *Ils sont mobiles, ils ont leurs stratégies, leurs ressources* » constate Jean-François Fougnet. Certains finiront par obtenir des papiers. Les étrangers malades ont le droit de rester.

Sans statut, les personnes n'existent plus, alerte le Secours catholique. Elles ne grossissent pas les statistiques sur la précarité: elles n'y sont pas comptées. Mais elles existent bien pour les employeurs au noir et les « *marchands de sommeil* »...

### Un programme régional d'intégration

Il n'y a pas que les déboutés! rappelle Pierre Viré. « *La France a un véritable devoir d'accueil des réfugiés. L'État*

*doit tout mettre en œuvre pour les intégrer.* » Chose faite sur le terrain via les dispositifs d'accueil et d'accompagnement, limités dans le temps.

S'insérer dans un pays, trouver un logement, un emploi, passent d'abord par en connaître la langue. Le directeur des CADA soulève « *un écueil constaté par tous les opérateurs* »: jusqu'en 2002, 520 heures de français, adaptées au niveau de la personne et organisées par les centres d'accueil, étaient prévues pour tout réfugié afin de faciliter son intégration; aujourd'hui, le dispositif n'offre plus que 200 heures, en groupes hétérogènes, dispensées par l'OFII. « *Les gens sortent avec le niveau de français A mais pour chercher un travail, Pôle Emploi exige au moins le niveau B1.* » Cherchez l'erreur!

« *Il ne faut pas rater l'intégration de ces personnes.* » Un programme PRIR (Parcours régional pour l'intégration des réfugiés) se met en place. Sa déclinaison départementale permettra d'accompagner vers l'emploi et le logement, tel un CPH hors les murs, une cinquantaine de personnes en file active. ● A.P.



→ Jean-François Fougnet, directeur adjoint de la DDCS: « *Sur les 200 000 personnes d'origine étrangère arrivant en France chaque année, l'asile ne représente que 15 à 20 %.* »



→ Jean-Georges Arbet, maire de Bellignat: « *L'accueil des migrants de Calais s'est très bien passé.* »



→ Marine Daniel-Chosson, directrice de Bourg Habitat: « *Quelques personnes sont accueillies, dans le cadre de partenariats spécifiques avec Alfa3a.* »



→ Guy Bianciotto, responsable du DHUDA (Alfa3a): « *Il n'y a pas de 115 pour les demandeurs d'asile dans l'Ain, c'est le DHUDA qui prend en charge.* »



→ Pierre Viré, directeur des CADA et CPH (Alfa3a): « *Les relocalisés arrivent en France avec déjà le statut de réfugié, tout est à construire en deux mois avec eux, ensuite ils doivent quitter nos structures.* »



→ Bénédicte Duthoit, déléguée du Secours catholique: « *Les associations caritatives sont très impactées par l'arrivée de migrants. On ne peut pas laisser les gens dormir dans la rue.* »



→ Bernadette Perraud, présidente d'Emmaüs, membre de Cent pour un toit: « *Peut-on tolérer collectivement que le bidonville qui se construit à Bourg perdure?* »



→ Benoît Granier, Cent pour un toit: « *Permettons aux gens de sortir de leur canapé pour être actifs, ne pas se reposer uniquement sur les institutions, les politiques, pour trouver des solutions.* »

DES PARCOURS VARIÉS, UN MÊME ESPOIR : UNE VIE MEILLEURE DANS UN AUTRE PAYS QUE LE SIEN

## La demande d'asile, pas à pas

### En procédure « normale »

M. vient du Nigeria. Via des passeurs, il est arrivé en France, dans l'Ain. Première case pour demander l'asile : la PADA\*, à Bourg-en-Bresse. Il a dû ensuite aller au GUDA\* à Lyon, à la date de convocation donnée, en théorie dans les trois jours suivants mais en pratique compter plutôt un mois. Celui-ci a enregistré et vérifié la demande. M. est-il passé par d'autres pays avant la France ? Non. Sa demande d'asile est donc déclenchée. Si trace d'un passage dans un pays de l'espace Schengen avait été trouvée, M. aurait été placé en procédure Dublin, c'est-à-dire tenu de demander l'asile dans le premier pays européen traversé.

M. est en procédure dite normale. Il sera hébergé en CADA si place – l'OFII\* de Lyon gérant le dispositif dans l'Ain, le Rhône, la Loire, l'Ardèche – ou, dans l'attente, retournera à Bourg-en-Bresse au DHUDA, qui le domiciliera, avec ou sans hébergement selon les critères de vulnérabilité établis.

Il devra envoyer son dossier de demande dûment rempli dans les trois semaines à l'OFPPRA\*, qui le convoquera dans les deux à quatre mois suivants à Paris (ou parfois à Lyon). La réponse lui sera ensuite envoyée dans les deux à six mois. Positive, elle lui donnera le statut de réfugié ou de protection subsidiaire et lui ouvrira les portes vers l'insertion. Il pourra être hébergé et accompagné par le CADA encore trois mois, renouvelables une fois (et neuf mois, période renouvelable trois mois, en CPH, pour les personnes ou familles plus vulnérables).

Négative, M. pourra faire appel auprès de la CNDA\* à Paris, dans un délai d'un mois. Si celle-ci confirme la décision de l'OFPPRA, la procédure de demande d'asile prendra fin. M. recevra une OQTF\* et aura un mois pour quitter le CADA, sauf s'il demande l'aide au retour volontaire.

### En procédure « accélérée »

B. est albanais, Y. a quitté le Kosovo. Venant de pays « sûrs », leur dossier portera la mention « procédure accélérée » : la décision de l'OFPPRA deviendra suspensive par rapport à un recours à la CNDA.

### Relocalisation

N. et sa famille ont fui la Syrie en guerre et ont débarqué en Grèce. Ils font partie des 94 réfugiés accueillis ensuite dans l'Ain en 2016 – en janvier, août et décembre – dans le cadre du programme européen de relocalisation géré par l'OFPPRA (qui rencontre les migrants directement dans les « hot spots » d'arrivée des migrants et délivre le statut de réfugié ou de protection subsidiaire).

Le CADA de l'Ain les a accompagnés dans leurs démarches administratives, d'accès aux droits, de recherche de logement, d'emploi... Comme quelques autres familles ainsi arrivées dans l'Ain, ils se sont installés à Bourg-en-Bresse mais la plupart sont aujourd'hui dispersées dans toute la France.

### En direct du camp de Calais et autres

D. est soudanais et a fui son pays avec pour objectif d'aller en Angleterre. Ses pérégrinations l'ont conduit au camp de Calais. Suite au démantèlement du camp fin octobre, il a été envoyé par l'OFII dans l'un des CAO (Centres d'accueil et d'orientation) mis en place temporairement en France. Dans l'Ain, 47 places (pour les majeurs) ont ainsi été ouvertes par Alfa3a au sein de la résidence Henri Moisson à Bellignat, de fin octobre à fin avril. Sur ces 47 demandeurs d'asile, 6 ont été réorientés en CADA, 2 sont partis, 2 ont obtenu le statut de réfugié. La mission confiée par l'État a été prolongée, la capacité du CAO portée à 50 places. Fin mars, le centre a accueilli 13 demandeurs d'asile afghans venus des camps de Grande-Synthe et de Paris.

Un CAO-MI (pour des mineurs isolés) a dû également être très rapidement organisé, pour cinq mois. Arrivés le 2 novembre, 46 jeunes, pour la plupart soudanais, ont été pris en charge conjointement par Alfa3a, pour la partie accompagnement, et par l'Afpa pour l'hébergement. 9 ont été admis à partir outre-Manche en décembre. 5 ont été reconnus majeurs. D'autres ont fugué.

Un deuxième CAO de 50 places ouvre, avec deux arrivées de 25 majeurs, les 18 et 24 avril, à Bourg-en-Bresse. Comme pour le CAO-MI, Alfa3a assure le suivi social et l'accompagnement des personnes, et l'Afpa l'hébergement et la restauration.

\* PADA : Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile  
GUDA : Guichet unique de demande d'asile  
OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration  
OFPPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides  
CNDA : Cour nationale du droit d'asile  
OQTF : Obligation de quitter le territoire français



Les résidents et l'équipe de professionnels du CADA d'Ambérieu-en-Bugey conviaient à une journée portes ouvertes en novembre 2016.

LAURENT WILLEMANN, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA DDCS

## « Dans l'Ain, nous n'avons pas à rougir de ce qui a été fait. »

VISITE MINISTÉRIELLE OBLIGE, LE NOUVEAU PATRON DE LA DDCS N'A PU PARTICIPER À CETTE TABLE RONDE QUI SE TENAIT AU SEIN MÊME DE SON SERVICE. LAURENT WILLEMANN MAÎTRISE LA QUESTION DE LA DEMANDE D'ASILE ET DES FLUX MIGRATOIRES. L'OCCASION DE FAIRE PLUS AMPLE CONNAISSANCE AVEC LUI.

### La demande d'asile est un sujet qui ne vous est pas étranger !

C'est un volet très fort de mon activité professionnelle depuis cinq ans. Dans mon poste précédent, au Secrétariat général des affaires régionales, j'étais chargé de mission auprès du Préfet de Région sur les questions sociétales, au sens large (la solidarité, l'emploi, le logement...). Assez rapidement, la question des migrants a occupé l'essentiel de mon temps. Je ne faisais en cela que coller à l'actualité.

### Quelle était votre mission ?

Faire en sorte que les schémas d'accueil tiennent le coup, malgré le contexte migratoire, les crises ou les démantèlements de campements. Globalement, bien veiller à la mise en œuvre de la réforme de l'asile promulguée en 2015. Elle prévoit des schémas très structurés et structurants mais soumis à rude épreuve d'entrée de jeu.

### Aviez-vous de l'appétence pour cette question de société ?

J'ai une conviction : la France est un État de droit engagé internationalement à travers la Convention de Genève et des textes communautaires. Il est de notre devoir d'appliquer ce droit fondamental avec des axes structurants, des idées claires, des dispositifs et des opérateurs efficaces, ce qui est le cas en Auvergne-Rhône-Alpes avec des partenaires comme la CORA ou le réseau Alerte. Nous avons pu travailler sur un diagnostic partagé d'un système au bord de la rupture et établir un schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile paru en février dernier. Aujourd'hui, j'applique sur un département ce qu'on a imaginé à l'échelle régionale.

### Le filet est-il assez souple pour ne pas rompre ?

Tout repose sur la fluidité. Le système est conçu pour accueillir avec robustesse et efficacité des flux qui peuvent être importants, sauf s'ils sont saturés de manière anormale. Objectif : que le maximum de demandeurs accèdent au dispositif d'accueil pour optimiser les chances de voir leur demande de protection traitée sur le fond. Ce qui veut dire qu'il ne doit pas y avoir de "présence indue". Facile à dire, pas facile à faire ; mais dans l'Ain nous n'avons pas à rougir de ce qui est fait.

### Les présences indues menacent-elles la pérennité du dispositif ?

La présence à 88 % d'Albanais et de Kosovars est très particulière à l'Ain et à quelques départements, avec des demandes de protection qui vont au-delà de la demande d'asile. Je note au passage que le taux de protection de ces demandeurs augmente, certes faiblement, ce qui signifie que d'autres raisons qu'économiques ou sociales sont prises en compte.

### L'État est-il un monstre froid ?

Non. Il a des responsabilités fortes. Il fait appel à des opérateurs qui ont des valeurs humanistes et qui aident l'État à bâtir des solutions adaptées. L'État se doit d'être rigoureux : si on laisse les choses dériver, nous ne pourrions plus accueillir. Quand on sort des personnes des dispositifs où elles ne peuvent rester, comment éviter les mises à la rue ? Nous mettons alors en œuvre d'autres moyens, selon la vulnérabilité des personnes.

### Les injonctions préfectorales au retour sont des exceptions ?

Quel traitement pour les déboutés ? Dans l'Ain, les décisions prises ne sont pas forcément exécutées, sauf pour des raisons d'ordre public. L'encouragement au retour volontaire est une solution qui permet de préparer un projet dans la dignité. Il y a aussi les régularisations dont l'obtention augmente depuis la réforme de 2015. Pour les personnes reconnues réfugiées, la vraie question est celle de l'intégration : l'État, les partenaires associatifs et les collectivités doivent contribuer à ces parcours qui sont une chance pour nos territoires. C'est le pari que relève le programme PRIR (Parcours régional d'intégration des réfugiés) qui lie emploi, éducation et logement. Nous voulons doter l'Ain d'un tel dispositif et le coupler au CPH de Miribel.

### L'Ain contribue beaucoup à la demande d'asile.

Dans l'Ain, le dispositif est bien pensé et les élus sont raisonnables. Il y a à Bourg ou à Miribel des CADA dont on n'entend jamais parler. Ici, tout a été mis en place pour ne pas être dans la concurrence des publics, avec un opérateur spécialisé – Alfa3a – qui gère de l'entrée à la sortie. C'est ce dispositif que nous voulons renforcer.

Propos recueillis par A.G.



SERGE GOMES, CHARGÉ DE MISSION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## Sur le terrain de l'accessibilité

→ « J'ai la chance d'être autonome mais il y a des situations dramatiques chez les personnes handicapées. Derrière un dossier, il y a l'humain », rappelle Serge Gomes.

**PRAGMATIQUE, SUR LE TERRAIN, IL ŒUVRE POUR UNE POLITIQUE HANDICAP TRANSVERSALE, DE L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS JUSQU'AU TOURISME ADAPTÉ, VIA L'AIDE À L'EMPLOI, AUX LOISIRS...**

Il voulait être garde forestier. Le destin en a décidé autrement. Au Département, il est le « Monsieur handicap » chargé de « favoriser, par son positionnement transversal, la gestion et la recherche de solutions aux problématiques en lien avec le handicap ». Un poste novateur, créé en 2015 par un Conseil départemental où le président est lui-même handicapé. « *Ce n'est pas une mission confidentielle auprès du président : je suis rattaché au directeur général des services* », prévient pour autant l'homme, faisant taire les mauvaises langues qui confondraient être hier assistant parlementaire de Damien Abad et aujourd'hui chargé de mission départemental.

### Pas du style à baisser les bras

Le handicap, il connaît bien : il est devenu paraplégique à 15 ans, en 1983, suite à un accident médical. « *À l'époque, c'était au patient de prouver l'erreur médicale ! Il y avait un vide juridique.* » Révolté face aux décisions du tribunal n'accordant aucune indemnisation, il agit : grève de la faim devant l'hôpital Édouard Herriot à Lyon, témoignages TV... et s'enchaîne aux grilles de l'Assemblée nationale à Paris. L'action porte ses fruits et son cas a fait jurisprudence. Serge Gomes a poursuivi sur sa lancée militante : « *Après l'électrochoc du handicap, j'ai eu celui de la politique. Jean-Michel Dubernard, médecin, adjoint au maire de Lyon, député du Rhône, a beaucoup compté pour moi. En 1995, j'étais candidat aux élections municipales, sur la liste de Raymond Barre.* » Là commence un parcours qui passera ensuite, de retour dans l'Ain, par la campagne électorale de Damien Abad : « *Il avait un discours politique novateur, qui bouleversait la donne.* » Sa propre campagne municipale, à Douvres, sera moins heureuse mais l'homme n'est pas du style à baisser les bras : « *J'assiste à tous les conseils municipaux.* »

### Objectif accessibilité

Au fil de ses deux mandats lyonnais, conseiller technique handicap puis adjoint d'arrondissement, Serge Gomes a œuvré notamment pour l'accessibilité des lieux publics et des transports en commun : « *Le tramway de Lyon a été le premier en France intégralement équipé de planchers bas et le métro le premier où toutes les stations ont eu un ascenseur.* » Il continue aujourd'hui dans l'Ain dans son poste salarié de chargé de mission, avec la même farouche volonté. C'est non sans une légitime satisfaction qu'il indique que l'Ain est l'un des premiers départements en France à concrétiser son Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et a créé en novembre dernier une aide aux communes pour des aménagements d'accessibilité.

### Travailler avec les gens de terrain

La politique handicap départementale se veut transversale, le thème concernant tous les domaines : social, habitat, formation, emploi, tourisme, culture, sport... « *Je travaille avec tous les élus qui me sollicitent, avec les gens de terrain. Un effort considérable a été fait, par exemple, par les professionnels du tourisme sur l'hébergement adapté.* » En matière d'accessibilité, il faut être pointu dans le détail : « *Des choses simples, peu onéreuses, peuvent être faites : mettre des interrupteurs de couleur pour les malvoyants, par exemple. Un jour, j'ai vu des sanitaires aménagés : la barre d'appui était mal placée, le miroir et la patère trop hauts !* » La mission de Serge Gomes passe par l'écoute, le conseil technique, le soutien aux projets. Exemple devrait être celui d'un accrobranche accessible aux personnes handicapées des membres inférieurs, à Hauteville. Une première en France, qu'il aura sans nul doute à cœur de tester : il pratique le ski, le vélo, et accompagne son fils au rugby.

A.P.

le magazine du social dans l'Ain

# INTER action

N° 91 . AVRIL 2017



UDAF

**Les parents d'enfants de 6-12 ans ont besoin de boussoles**

*Le Cahier partenaires*



→ Osons rencontrer les entreprises qui recrutent : sur le terrain, des demandeurs d'emploi ont visité l'entreprise Les Préfabrications bressanes.

## 1 jour, 1 emploi = 75 % de réussite

### SOMMAIRE

- L'**ADAPA**, propose des ateliers Happy Tab'. / p. 18-19
- Les éducateurs d' **Alfa3a** accompagnent la parentalité. / p. 20-21
- Surmonter le burn out avec l'**Orsac**. / p. 22
- Développer le pouvoir d'agir des habitants avec la **CAF** et le **Conseil départemental**. / p. 24-27
- L'**UDAF** interroge les parents d'enfants de 6/12 ans. / p. 28-29
- Accompagner le relogement à **Bourg Habitat**. / p. 30-31
- L'innovation sociale en action (**Conseil départemental**). / p. 33
- Mission cancer pour l' **ADAPEI**. / p. 34-35
- **Fiche action** : Le RESACCEL informe sur la cérébrolésion. / p. 36

Ce n'est pas une formule magique ! Que des personnes osent visiter des entreprises qu'elles ne connaissent pas et que des chefs d'entreprises s'engagent à les embaucher sans avoir reçu leur CV, ce n'était pas gagné d'avance !

Mais ça a marché. Aujourd'hui, sur vingt-personnes au départ de « 1 jour, 1 emploi », vingt ont retrouvé un travail. Tout le monde s'est investi, sans barrières avec d'un côté les demandeurs d'emploi et de l'autre les professionnels de la MIFE, mais où on avance tous ensemble, chacun donnant du sien, apportant ses compétences.

Sur le territoire du Pays de Bâgé, suite aux Rendez-vous de l'emploi, nous avons constaté que les chefs d'entreprises qui cherchent à recruter veulent des gens motivés, c'est vraiment le critère premier. Ensuite, ils sont prêts à les former.

Toute l'équipe de la MIFE, avec aussi le BIJ et la MDE, s'est mobilisée pour monter une opération innovante, avec le Syndicat mixte Bresse Val de Saône, Pôle Emploi, la Mission locale, Cap Emploi. Début février, nous avons organisé une réunion d'information pour des demandeurs d'emploi. Une trentaine sont venus. Vingt-cinq ont été retenus, de tous âges, parmi lesquels des personnes qui n'avaient pas travaillé depuis plus d'un an, des travailleurs handicapés, des jeunes en difficulté... Le seul critère, c'était la motivation. Quatre entreprises proposaient chacune deux postes : l'ADAPA, l'hôpital de Pont-de-Vaux, les Préfabrications bressanes et Monterrat traiteur.

Après, tout est allé très vite. Les personnes sont venues aux trois jours de préparation à Bâgé : on a travaillé sur les savoir-être, réalisé des CV vidéo... Certaines étaient très renfermées au départ ; elles se sont vraiment mises dans une dynamique, ont repris courage, confiance en elles. Il y a eu un vrai effet de groupe, elles se soutenaient entre elles.

Le jour J, tout le monde est monté dans le bus ; les demandeurs d'emploi ne savaient pas dans quelles entreprises ils allaient. Dans chacune, le chef d'entreprise les a accueillis, avec visite des locaux, présentation de l'activité, des conditions de travail... En fin de journée, tous sauf quatre se sont positionnés sur une ou plusieurs entreprises. Les CV vidéo ont été envoyés aux chefs d'entreprises – ils ont adoré ! – et il y a eu une session de coaching aux entretiens de recrutement le 24 février.

Aujourd'hui, les vingt personnes ont toutes un emploi, pas forcément dans une des quatre entreprises. L'opération sera peut-être reconduite dans d'autres territoires. Mais ce n'est pas une formule magique...

**Emmanuel Maquet**

Directeur du Service orientation formation emploi insertion (SOFIE), Alfa3a

### OBSERVATION RÉGIONALE EN SANTÉ, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

## PIEROS : pour tout savoir d'un clic

→ Portail multipartenarial, le site Internet PIEROS\* donne accès à l'ensemble des études régionales sur la santé de la population, l'offre et le recours aux soins, la précarité, le handicap et le vieillissement. Élargi à la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes, il offre également de nouvelles facilités de recherche, un flux RSS et une newsletter. ●

[www.pieros.org](http://www.pieros.org)

\* Portail de l'observation sanitaire, médico-sociale et sociale en Auvergne Rhône-Alpes

### CROIX-ROUGE DE L'AIN

## Une nouvelle étape pour le Château d'Angeville

→ Lancés fin 2014, les travaux de transformation du Château d'Angeville, centre de soins de suite et de réadaptation géré par la Croix-Rouge, à Hauteville, ont donné naissance à un nouvel établissement, alliant un centre de soins de suite gériatriques, de 30 lits, et un Ehpad de 50 places, dont 2 d'hébergement temporaire. « C'est un dispositif original, qui permet de maintenir l'établissement sur le Plateau et sauvegarder l'emploi », souligne Jacques Aubry, président de la Croix-Rouge de l'Ain.

L'ARS et le Département ont apporté leur soutien à l'opération, à hauteur de 908 000 € et 810 000 €, sur un montant total de 7,9 M €. L'ouverture du nouvel équipement s'est faite en quatre phases : le plateau technique en juillet 2015, les chambres de SSR et dix places d'Ehpad au rez-de-chaussée en février 2016, le 2<sup>e</sup> étage (24 places) en juillet et le 3<sup>e</sup> (16 places) en décembre. ●



### CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

## Une première rencontre départementale de travail

→ C'était une initiative qui devait être attendue si l'on en croit le nombre de participants au premier séminaire des centres d'hébergement et de réinsertion sociale de l'Ain. Pour Laurent Willeman, le nouveau directeur de la DDCS, accompagné de Catherine Andrieux, responsable de l'unité accueil hébergement insertion, c'était un premier contact direct « pour se mettre d'accord sur les méthodes et les principes d'action communs ». Un tour de table a permis de prendre la mesure du dispositif ; cinq opérateurs : Accueil gessien, 30 places ; Alfa3a, 41 places ; La Sauvegarde, 96 pages ; l'Orsac, 39 places ; Tremplin, 52 places, « une palette intéressante », à compléter.

Laurent Willeman évoquera aussi la création des deux SIAO, des équipes très pointues dans l'accompagnement social. Martial Do, directeur de Tremplin, devait ensuite détailler l'organisation de l'AH (Accueil, hébergement, insertion) et du logement accompagné, un dispositif qui méritait cette explication de texte.

Quatre ateliers thématiques étaient proposés : santé mentale et habitat, droit des étrangers, orientation et préconisations, urgence et insertion. Nous reviendrons dans notre numéro de juillet sur les propositions d'action issues des ateliers. ●

### SOLIDARITÉ

## Une nouvelle Vestiboutique



→ Sur les rayons, vêtements et petits objets, provenant de dons, sont vendus à petit prix.

→ Dernière-née des boutiques solidaires burgiennes, la Vestiboutique de la Croix-Rouge a ouvert en février, au 29, rue Charles Robin. « Un vestiaire fonctionnait déjà, les mardis et jeudis après-midi, dans notre local, 1 avenue des Belges, où nous avons aussi l'aide alimentaire et le matériel de secourisme. Il nous fallait un lieu plus grand, avec une vitrine. La vente de vêtements permet de mener nos actions pour les personnes en difficulté. La Vestiboutique est ouverte à tout public, elle favorise la mixité sociale. C'est aussi un lieu convivial, d'accueil et d'écoute », explique Nicole Gabrillargues, présidente de l'Unité locale du bassin burgien (ULBB).

Près d'une dizaine de bénévoles se relayent pour ouvrir la Vestiboutique, l'après-midi, du mardi au samedi (sauf jeudi), et le matin les mercredis et samedis. Laëticia Dell'aquila, en service civique, complète l'équipe : « C'est un tremplin, qui m'apportera une première expérience : je viens de finir ma licence de logistique humanitaire. » ●

Tél. 04 74 23 62 17

→ Inauguré le 27 janvier, en présence du président de la Croix-Rouge française, le nouvel établissement SSR/Ehpad forme, avec le foyer-logement d'Hauteville, un pôle gériatrique complet sur le Plateau.



## REPORTAGE AU CLUB DES RETRAITÉS DE VIRIAT

# Les seniors aiment croquer dans les tablettes

L'ADAPA A SAISI LA PERCHE TENDUE PAR LE PLAN SENIORS. LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOULAIT DE L'INNOVATION SOCIALE ? LES ATELIERS COLLECTIFS DE PRÉVENTION ET D'ANIMATION SONT L'UNE DES RÉPONSES PROPOSÉES PAR LE POLE DE PRÉVENTION DE L'ADAPA. DÉPLOYÉ POUR LA 1<sup>RE</sup> FOIS DANS L'AIN LE 13 MARS À VIRIAT, CE JOUR-LÀ C'ÉTAIT HAPPY'TAB.



→ Les seniors peu aguerris à l'informatique préfèrent souvent les tablettes aux ordinateurs.

Pour Sylvia, c'est le baptême du feu. Pas facile pour elle de quitter sa blouse d'aide à domicile qu'elle est au sein de l'ADAPA depuis des années, pour endosser son nouveau rôle d'animatrice de prévention qu'elle devient désormais pour une partie de son temps de travail.

Elle s'en sort plutôt très bien pour cette première séance interrompue par le passage du maire Bernard Perret, l'intervention photographique des correspondants de presse et la présence de ceux qui ont organisé l'atelier et qui veulent voir comment il démarre.

Heureusement que Sylvia Odoit a bossé la préparation de ce 1<sup>er</sup> rdv : quelqu'un est parti en emportant sa trame d'intervention. Pas de problème elle fera tout de tête, sans rien laisser paraître.

### Une cour de récréation

Son premier challenge consiste à animer ces dix seniors viriatifs qui se connaissent bien et sont prêts à jouer les cobayes. Visiblement, certains ont déjà croqué dans la tablette ! Les autres découvrent et l'avouent dans un rapide tour de table. L'atelier a pris un petit côté cour de récréation, l'endroit où l'on apprend la vie en s'amusant. Allumer/éteindre, balayer/appuyer, verrouiller/déverrouiller... Sylvia tourne autour de la table et de la tablette, explique, montre sans chercher à démontrer. Elle a déjà les bons réflexes : laisser galoper ceux qui savent, aider les autres à franchir l'obstacle, réunir tout le monde sur la ligne d'arrivée pour l'exercice suivant. Un subtil équilibre entre le groupe qui s'égaie et l'élève qui s'applique. L'objectif étant de leur donner envie de revenir à la prochaine séance pour poursuivre la démarche.



← Principe de base de ces séances de la bonne humeur, le respect de chacun et de l'échange.

En 12 séances de 2 heures Happy tab' va bien au-delà de la découverte de l'outil numérique. L'ADAPA espère que les premiers conquies en parleront autour d'eux pour susciter de nouvelles envies.

### Portraits de famille

Les mêmes, même heure, même lieu, mais une semaine plus tard. Chacun a retrouvé sa tablette numérotée. On ravive les connaissances de la 1<sup>re</sup> séance et c'est parti pour la 2<sup>e</sup> et la suite de l'exploration, qui n'est pas, comme l'écrit un journaliste dans sa chronique locale un cours d'informatique. Ici on apprend ensemble, on apprivoise un outil, qui peut appartenir au participant, pour rester, être ou se remettre en lien avec son environnement, communiquer, garder ou reprendre de l'autonomie pour des démarches courantes, trouver de l'information... On explore ensemble les fonctionnalités, on fait des selfies pour amuser la galerie... mais au-delà de l'appropriation de l'outil, le contenu transmis par Sylvia est empli de messages de prévention, de conseils, d'alertes, de techniques, d'avertissement.

La tablette est plus intuitive et ludique que l'ordinateur, elle est facile d'usage « rien de grave ne peut arriver » rassure Sylvia. Elle met en relation avec un autre monde plein de possibilités en ne s'éloignant pas trop du sien avec la photo des petits derniers, la recette de cuisine de Maryse...

### Nouvelle donne

Noëlle RIBOT la présidente du club des retraités de Viriat, regarde d'un œil amusé cette petite classe, pas facile à convaincre de venir tester ce nouveau format.

Le soutien de la conférence des financeurs et du Plan senior facilitent et encouragent grandement les choses puisque la participation financière de chacun est symbolique et permet de rajouter encore un peu de convivialité à cet instant par quelques douceurs à partager. ●



→ Pourquoi Viriat ? parce que depuis plusieurs années l'ADAPA et les équipes (larges et plurielles) de Viriat travaillent ensemble à inventer des modèles innovants, croisant lien social, inter générationnel, proximité et prévention.

Les ateliers collectifs de l'ADAPA répondent à leur façon à toutes ces questions puisqu'ils ont pour ambition de rassembler et de contribuer au développement d'une culture de prévention. Permettre à chacun de prendre conscience qu'il est possible d'agir simplement aujourd'hui pour mieux vieillir demain ensemble.

## DÉCRYPTAGE

### Pas des cours mais du long cours...

Les ateliers de l'ADAPA n'ont pas une vocation occupationnelle, ils sont la partie visible et partagée d'une démarche médico sociale individualisée déjà engagée ou susceptible de l'être. Martine Verne, directrice et Christelle Roudaut, responsable des territoires et du développement, expliquent :

#### → Innovation sociale :

Depuis des années nous affirmons que les AD ne font pas que des prestations ménagères, ils font bien plus, observent, repèrent, anticipent, alertent, préviennent et grâce à la confiance qu'ils établissent avec les personnes et leurs familles, ils donnent la possibilité aux Responsables de secteurs de faire des propositions adaptées pour mieux appréhender les étapes suivantes. L'innovation réside dans le fait de nous permettre par la mobilisation de moyens du Conseil départemental et de la Conférence des financeurs de valoriser notre expertise métier dans un format collectif, nouveau et par un angle plus léger que celui de la compensation de la perte d'autonomie qui imprégnait fortement nos pratiques.

#### → Promotion interne

C'est une opportunité pour les professionnels de l'intervention à domicile qui ont pu faire acte de candidature pour constituer l'équipe départementale des animateurs en prévention. L'ADAPA

a diffusé les offres auprès de ses 800 salariés, une première sélection s'est opérée sur la base de l'écrit et vingt ont été rencontrés ; neuf femmes ont été retenues et se sont engagées dans la formation.

#### → Des compétences additionnelles :

Formées tant sur la prévention et le repérage de fragilités, que sur les supports et les contenus des ateliers, que sur l'animation et l'accompagnement de groupe ; l'équipe est opérationnelle pour installer les ateliers sur tout le département. Elles restent pour partie de leur temps de travail aide à domicile, et utilisent les compétences et techniques acquises pour les ateliers au bénéfice des accompagnements individuels. L'ensemble des équipes d'aide à domicile sera sensibilisé à cette démarche de prévention pour qu'en interne ce changement culturel opère également.

#### → Copier/dupliquer/élargir :

Difficile de faire admettre que nous sommes

tous concernés par la Prévention, et s'il est bénéfique de s'y mettre même très tard, il est capital d'en prendre conscience au plus tôt pour être plus efficace. Les parcours et les situations individuelles sont tellement variés qu'il serait illusoire de croire qu'un modèle conviendrait à tous. Notre pôle qui continue de se construire offrira des réponses adaptables, graduées, collectives et individuelles pour que chacun puisse y trouver son compte.

#### → Complémentaire et pas concurrent :

Notre projet et son format ont pris une place inoccupée à ce jour. L'ADAPA dispose d'une réelle légitimité à porter ce type de démarche et n'entend pas le faire en concurrence d'autres offres déjà en place. Les ateliers collectifs se situent en amont des dispositifs habituels et permettront l'orientation vers les partenaires qui offrent une réponse spécialisée à la question identifiée. Notre connaissance des territoires et des réseaux devraient nous permettre de le faire en bonne intelligence. ●



→ La proximité est l'une des forces des accueils de loisirs, ce qui en fait un lieu idéal pour le soutien à la parentalité.

## DE L'EXPÉRIENCE D'ALFA3A À L'EXPERTISE DE L'AFOCAL

# Les animateurs à l'école de la parentalité

SOUS L'ÉGIDE DU PÔLE ENFANCE-JEUNESSE ET DE SON SERVICE ANIMATION, ALFA3A VIENT DE LANCER UNE RÉFLEXION SUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ. ALORS QUE LES PROFESSIONNELS CONFRONTÉS AUX ÉVOLUTIONS DE LA FAMILLE S'INTERROGENT SUR LES RÉPONSES À APPORTER, LA DÉMARCHE VISE À FORMALISER UNE POSTURE ASSOCIATIVE.



Une famille en instance de divorce. La mère a informé les animateurs de son désir d'éloigner ses enfants de leur père dont elle juge la conduite dangereuse. Plus tard, alors que le jugement n'a pas encore été prononcé, le père vient chercher ses enfants. Comment réagir ? Face à des primo-arrivants ne maîtrisant ni les codes culturels, ni la langue française, quelle conduite adopter ? Comment dialoguer avec des parents d'adolescents se rendant par leurs propres moyens au centre de loisirs ? Jusqu'où un animateur peut-il intervenir sans outrepasser son rôle ?

### Un projet par les professionnels, pour les professionnels

Ces interrogations ne sont pas de simples figures de rhétorique. Elles émanent du terrain. Tous les jours, les professionnels du secteur animation peuvent être confrontés à ces cas de figure. Ce constat a motivé le lancement d'une réflexion sur l'accompagnement à la parentalité s'appuyant sur les observations, les idées et les échanges des professionnels. Au bout du chemin, les réponses communes alimenteront les programmes de formation et le projet associatif.

Individuellement, les professionnels du secteur animation se retrouvent parfois insuffisamment armés face à des questions pratiques, techniques ou juridiques. Pour Anne Sevrans-Genovese, directrice du service animation, la démarche débutée en janvier vise à « donner des clefs de lecture sur l'évolution de la diversité des familles, raisonner sur la place des accueils de loisirs au sein du

réseau des acteurs intervenant autour de la parentalité et affiner la posture professionnelle des animateurs ». Des références politiques, juridiques et professionnelles arrêtées à l'échelon associatif qui doivent développer la confiance des professionnels actuels et futurs. Alors que de trop nombreux parcours de formation n'abordent pas la place des familles, l'Afocal s'est associée aux réflexions menées par Alfa3a autour de la parentalité. À terme, l'objectif est d'agir comme un accélérateur pour les formations en apportant les outils nécessaires aux jeunes animateurs pour écouter et travailler avec les familles.

### Une démarche d'ensemble

Le concept, l'idéal vers lequel tendre est la co-éducation. Ne plus cloisonner les temps de la journée de l'enfant mais les envisager comme un tout. Ce qui passe par un dialogue avec les familles et leur participation au projet. Faire en sorte que « la famille trouve sa place dans sa relation avec le tiers éducatif », comme l'affirme Béatrice Audras, directrice du Pôle Enfance-Jeunesse. Une ambition qui prend parfois des allures de défi. Difficile de comparer les centres de loisirs où les enfants sont autonomes avec le milieu de la petite enfance ou encore avec les centres sociaux où les échanges sont plus fréquents. Dans un premier temps, les réflexions seront ancrées dans le milieu de l'animation. Le dialogue entre les différentes structures doit permettre le partage avec le secteur de la petite enfance. L'objectif final reste de développer un projet éducatif unique autour de cette question. ● Ch.M.

### LA FAMILLE, OUI, MAIS QUELLE FAMILLE ?

## Ôter ses lunettes pour mieux voir

« Il faut enlever les lunettes avec lesquelles vous regardez le monde » a rappelé Elaine Bardot, anthropologue et animatrice régionale à l'Afocal, pour préciser la nécessité de se familiariser aux pratiques culturelles différentes. Si l'on s'en tient à l'acceptation officielle, une « famille » est définie par les liens de parentalité. C'est la cellule qui organise la formation, la protection, la socialisation. Pourtant, sous l'influence de transformations sociétales, la famille est aujourd'hui métamorphosée et plurielle. Elle s'axe dorénavant sur son rôle affectif et relationnel. L'éducation de l'enfant est centrée sur l'épanouissement et sur la protection de cet être à la fois désiré, perçu comme rare et fragile mais poussé à la performance. Une évolution qui recoupe

le paradoxe au cœur même de la notion d'éducation : forger la personnalité d'un individu autonome tout en l'intégrant à un groupe. Le concept de parentalité offre une alternative théorique intéressante en insistant sur le besoin de prendre soin et d'éduquer. Plus précisément, la parentalité positive insiste sur l'intérêt supérieur de l'enfant et sa responsabilisation en lui offrant des repères pour favoriser son développement. Comme l'a rappelé Geneviève Limousin, psychologue clinicienne, être parent implique un remaniement psychique, une réorganisation du projet de vie. Elle impose surtout de trouver le ton juste pour « parler vrai » aux enfants de manière à ce qu'ils comprennent où se trouve leur intérêt.

### QUESTIONS DE REGARDS

## Quel rôle pour les animateurs ?

→ Comme l'a rappelé en ouverture Olivier de Vesvrotte, l'éducation populaire est souvent traitée avec condescendance. On parle « d'animateurs » et non « d'éducateurs ». Pourtant, elle est un maillon essentiel de la chaîne de l'éducation. L'enfant ne passe que 20 % de son temps en classe et, confrontées à des emplois du temps parfois chargés, les familles privilégient la qualité relationnelle au détriment des temps éducatifs. Il paraît alors essentiel d'associer les professionnels de l'accueil collectif de mineurs en partageant des repères et des projets communs. C'est à cette condition que pourra se former une « alliance pédagogique » entre les différents acteurs de l'éducation. Dans le même temps, la professionnalisation du secteur pousse les parents à déléguer et à s'appuyer sur autrui. Au-delà de la préparation à la séparation et à la transition entre les modes de garde, il apparaît essentiel de travailler ensemble. Sans oublier qu'il ne s'agit pas d'être omniscient mais de savoir passer le relais aux équipes pluridisciplinaires ou à des partenaires.



### Savoir écouter

L'un des premiers enjeux de la parentalité est bien d'écouter les besoins des parents, sans les culpabiliser. Il s'agit surtout de développer le regard positif porté sur les enfants et les familles. Pour Geneviève Limousin, le regard de bienveillance est un principe de précaution. Il ne faut pas culpabiliser les parents qui, par crainte du regard des autres, risqueraient de se soustraire aux réflexions. Des temps conviviaux répétés permettent de créer les conditions de confiance et de sécurité nécessaires pour libérer la parole et

construire les solutions avec les parents. Un objectif loin d'être irréaliste : l'expérience de certains professionnels prouve que les parents s'impliquent d'eux-mêmes dans des projets menés par des centres sociaux ou des accueils de loisirs. Une ambition que le secrétaire général de l'Afocal, Marc Guidoni, résume en une formule : « mon projet, le projet, leur projet ». Il rassemble trois dimensions : la responsabilité de chaque éducateur, l'engagement du collectif auprès de la société et l'horizon offert aux enfants accueillis. ●

## En bref

• **Jeux et technologie :** même s'il serait inopportun de rejeter les nouvelles technologies qui font partie intégrante de l'univers des jeunes, le jeu libre est fréquemment revenu au cours des deux journées. Sa remise sur le devant de la scène reste compliquée car le désir des parents est plutôt de consommer l'activité de loisirs.

• **« L'animateur et les discriminations »**

Le partenariat entre l'Afocal et Alfa3a ne se limite pas aux réflexions autour de la parentalité. Dès le printemps, une nouvelle réflexion sera lancée autour du thème des discriminations.

→ Après les ateliers thématiques tournants du vendredi après-midi, des tables rondes entre professionnels permettaient d'échanger autour des expériences de chacun.

### ET MAINTENANT ?

→ Ces journées ont jeté les bases d'une réflexion sur le projet éducatif et pédagogique. Des groupes de travail vont être mis en place s'appuyant sur tout le secteur animation, tirant partie de la mutualisation des talents au sein d'Alfa3a. En leur sein, les directeurs pourront se rencontrer régulièrement pour échanger et apporter des réponses globales prenant en compte l'enfant et le parent. À terme, les directeurs pourront s'appuyer sur ces éléments pour aider leurs équipes face aux questions relatives à la parentalité.



## ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

# Surmonter le burn out

IL Y A UNE VIE APRÈS LE BURN OUT : C'EST AUPRÈS D'ORSAC INSERTION QUE DES SALARIÉS PRÉPARENT LEUR RETOUR AU TRAVAIL. UNE MISSION SUR MESURE POUR CE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI SPÉCIALISÉ DANS LES TROUBLES PSYCHIQUES.



→ Orsac insertion est le couteau suisse de l'insertion professionnelle ! Il a appris à assurer son quotidien par son inventivité et par un profil original de compétences. Le service dirigé depuis 2015 par Marielle Michel est composé de deux psychologues, deux conseillères en insertion professionnelle, une secrétaire et une comptable.

Ils ont « craqué », totalement consumés par une accumulation de stress et d'épuisement professionnel. Combien sont concernés ? Les statistiques manquent car le burn out n'est pas reconnu comme une maladie à part entière. Pourtant la souffrance est bien réelle et le lien avec le contexte professionnel avéré. En 2015, l'Assurance maladie a commencé à confier à Orsac insertion la prise en charge de salariés en arrêt maladie suite à un burn out, chargés à l'équipe de les aider à préparer leur retour dans l'emploi. Aujourd'hui, Orsac insertion accompagne 45 personnes par an, une mesure toujours expérimentale en Rhône-Alpes. « On les aide à décortiquer cette masse étouffante de souffrance qui les a submergés. On l'allège petit à petit », explique Nelly Prevost-Rateau, une des deux psychologues de l'équipe avec Gaëlle Schmitt. Celle-ci poursuit : « On voit des chauffeurs routiers, des cadres, des agents d'accueil... Les facteurs qui ont mené à la rupture varient mais on retrouve souvent le sentiment de ne pas être reconnu dans l'entreprise et une charge de travail trop lourde. » Les deux psychologues se focalisent sur la réinsertion professionnelle. « Les personnes veulent comprendre ce qui vient d'elles et ce qui est généré par leur environnement de travail. Elles savent aussi que nous n'avons que douze heures d'entretiens et elles ont envie d'avancer. » Les salariés appréhendent le jour où ils vont

devoir franchir de nouveau la porte de l'entreprise. Que vont penser d'eux les collègues ? Sentiment de culpabilité et peur du licenciement se mélangent. Pourtant, le travail d'Orsac insertion porte ses fruits. Un changement d'entreprise, voire de métier, n'est pas forcément la seule issue : des aménagements sont souvent possibles, discutés et préparés avec le médecin du travail et l'employeur. ● **A.B.**

### → Le couteau suisse de l'insertion

Depuis vingt ans, Orsac insertion œuvre pour l'entrée ou le maintien dans l'emploi des personnes fragilisées par des troubles psychiques. L'équipe a accumulé une longue expérience au fil de missions confiées par Pôle emploi, les missions locales ou l'Assurance maladie (entre autres). Elle aide par exemple des travailleurs en situation de handicap psychique ou mental à construire un projet professionnel, les accompagnant dans la prise de poste dans l'entreprise. Elle travaille avec les équipes médico-sociales du CPA pour l'orientation de personnes sortant de l'hôpital et avec le centre de soins de suite Orcet-Mangini pour des patients en risque d'inaptitude professionnelle.

## ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

### ADMR TROIS DÉPARTS DE BÉNÉVOLES



→ C'est en toute simplicité que l'ADMR de l'Ain a honoré trois piliers de sa gouvernance associative : Anne-Marie Bouchy qui a dit tout son regret de quitter une présidence, occupée depuis 2013 alors qu'elle présidait l'association de Sulignat, pour des raisons de santé ; Liliane Gobet qui l'a précédée à la tête du bureau fédéral et qui revenait pour la circonstance au siège ; enfin, Claude Gerbel, vice-président fédéral depuis 2013 et issu de l'association de Saint-Denis-lès-Bourg. L'engagement militant et bénévole fait souvent qu'on oublie son droit à profiter de sa retraite ou à s'occuper de sa santé. C'est Jean-Pierre Lamétairie-Laissu (ADMR de Saint-Maurice-de-Gourdans) qui présidera l'association, en attendant l'assemblée générale programmée pour juin. ●

### TRANSITION AUSSI À VSDS

→ VSDS (Val de Saône-Dombes Services) a su anticiper son double changement de gouvernance : la démission, lors de l'assemblée générale de printemps, de son président fondateur, Guy Borel, et son remplacement par Alain Nicolas, et le départ en retraite de son directeur d'origine, Michel Poulard, les deux hommes partageant la même ligne et le même enthousiasme. Karine Boissier, qui dirigeait un SESVAD de l'association des paralysés de France dans le Rhône, est venue en voisine assurer la transition. Michel Poulard reste président de l'accueil de jour Les Lucioles. ●



### GOVERNANCE UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR BOURG HABITAT...

→ L'arrivée de Marine Daniel-Chosson à la tête de Bourg Habitat coïncide avec l'apparition de la grande agglomération qui donnera à l'office une autre dimension, déjà largement amorcée tant en programmes qu'en compétences par



Jean-Luc Luez qui a dirigé l'organisme pendant vingt ans. Pour le remplacer le choix du conseil d'administration s'est porté sur une femme d'expérience. La nouvelle directrice générale connaît particulièrement bien le logement social : elle fut chargée de mission pour l'ARRA-hlm, directrice de la gestion locale d'Aralis (association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale) et directrice d'agence chez le Savoyard Halpades. Elle fut surtout jusqu'en décembre dernier directrice de la SIGEM (Société immobilière de Gaillard d'économie mixte), en Haute-Savoie et dans un secteur particulièrement actif du bassin lémanique. La cérémonie des vœux, en présence de la présidente de Bourg Habitat, Denise Darbon, a été une bonne occasion de rencontrer l'ensemble du personnel. ●

### ... ET UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR L'ADMR

→ Autre arrivée, très attendue, et autre recrutement dans le vivier régional du "domicile" cette fois : la nomination au poste de directeur de l'ADMR de l'Ain de Grégory Mariller. Il dirigeait depuis une quinzaine d'années l'ASSD de Saône-et-Loire (Aides, soins et services à domicile). Il remplace Geneviève Guisti, qui a choisi de partir à la CAF de l'Ain à l'automne dernier. Ici, le changement se fera donc sans tuilage, mais au terme d'un long intérim de gouvernance assuré par le bureau fédéral et les cadres de l'association. De cette expérience exigeante, Grégory Mariller compte tirer parti en s'appuyant sur une équipe à toute épreuve, un directeur adjoint (François Birraux), lui-même souhaitant se consacrer à la stratégie de développement et de conseil. Une distribution des rôles avalisée par le nouveau président départemental, qui a pris ses fonctions presque en même temps que lui, Jean-Pierre Lamétairie-Laissu. Le binôme aura ainsi tout loisir pour trouver ses marques. Ce jump permet au nouveau directeur de retrouver des racines avec lesquelles il n'avait pas vraiment coupé. Burgien, ancien de Saint-Pierre et de Lyon III, Grégory Mariller va devoir relever un double défi : s'inscrire dans un contexte social en pleine évolution et tracer des pistes d'avenir dans le respect des valeurs fondatrices de la fédération. ●



→ Jean-Pierre Lamétairie-Laissu et Grégory Mariller.

### TREMPLIN

L'association a renouvelé son bureau lors de sa dernière assemblée générale. Agnès Bureau a succédé à Dominique Macquart à la présidence. ●

### ORSAC

→ Olivier Rochette n'est plus secrétaire général de l'ORSAC, poste qu'il occupait depuis dix ans. L'occasion pour le conseil d'administration de l'association de s'interroger sur le positionnement stratégique de cette responsabilité dans sa gouvernance associative. ●

→ Muriel Rauturier a quitté le Conseil départemental qui lui avait confié la mise en place et la direction de la Maison départementale des personnes handicapées, pour rejoindre le CPA. ●

# Développer le « pouvoir d'agir » des habitants

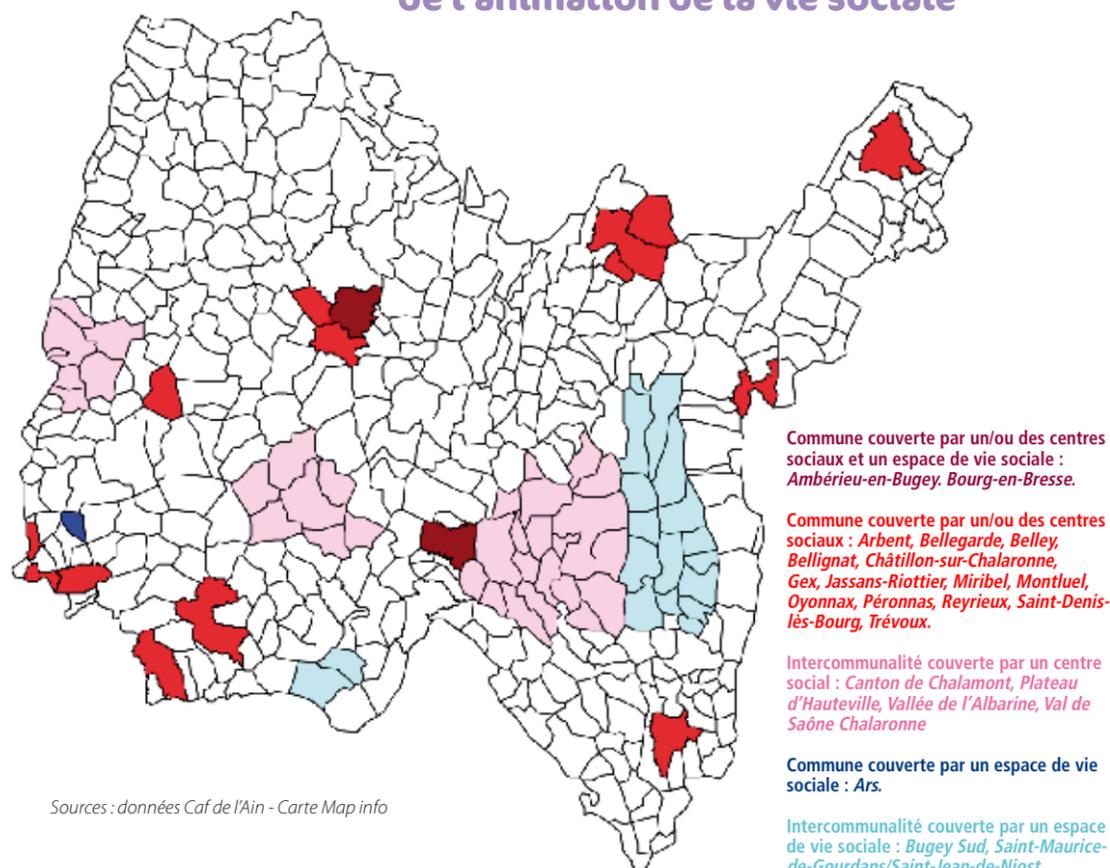
RENFORCÉ PAR LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 2016-2020, LE PARTENARIAT CAF / DÉPARTEMENT / FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE L'AIN EST ACTIF SUR LE TERRAIN.

Équipements de proximité ouverts à tous, d'activités, de services, de projets construits et menés avec et pour les habitants, les centres sociaux et espaces de vie sociale (EVS) favorisent assurément le « vivre ensemble ». Reposant sur une forte implication des habitants, dans le respect des valeurs de participation, solidarité, mixité, laïcité, ils apportent des réponses adaptées aux besoins des territoires, en partenariat avec les acteurs locaux. Chacun a ses particularités, aucun ne ressemble à un autre. Chacun élabore son « projet social », qui définit ses axes d'actions et orientations pour quatre ans. Une fédération départementale les réunit, favorise le partage d'expériences, les accompagne dans leur création, leur

développement, la mise en œuvre du projet social. Côté budget, les centres sociaux et EVS sont soutenus par la Caf et le Département – principaux financeurs – et les collectivités territoriales.

La signature l'année dernière du premier schéma départemental de l'animation de la vie sociale 2016-2020 a renforcé le partenariat unissant depuis 2001 la Caf, le Département et la Fédération des centres sociaux de l'Ain. Les objectifs se conjuguent à une double échelle : départementale, dans une volonté de cohérence et mise en réseau, et territoriale, afin de soutenir les initiatives sur les territoires couverts mais aussi non couverts et où des besoins ont été repérés. ● **A.P.**

## Territoires couverts par une structure de l'animation de la vie sociale



Sources : données Caf de l'Ain - Carte Map info

### EN CHIFFRES DANS L'AIN\*

26 centres sociaux (8 en territoire politique de la ville, 19 en territoire contrat de veille active) et 6 espaces de vie sociale, agréés par la Caf  
 709 bénévoles d'activités,  
 702 salariés (= 305 ETP)  
 485 habitants associés à l'instance de gouvernance ou pilotage  
 31 974 heures de bénévolat d'activités + 13 621 h de bénévolat des personnes associées à la gouvernance  
 210 associations accueillies  
 14,33 M€ de budget cumulé

\* Source : Observatoire national des centres sociaux (données 2014)

DE NOUVELLES MODALITÉS D'AGRÈMENT DU PROJET SOCIAL

## « Les centres sociaux sont des laboratoires d'interventions sociales innovantes »

« Les administrateurs de la Caf de l'Ain ont toujours eu une attention particulière aux centres sociaux et EVS », rappelle son président, Robert Fontaine. L'agrément délivré par la Caf repose sur quatre critères : « être une structure de proximité au niveau d'un territoire (quartier, commune ou intercommunalité) offrant des animations, activités et services à finalité sociale ; un équipement à vocation familiale et intergénérationnelle : un lieu d'animation de la vie sociale, qui favorise l'expression des habitants et le développement de la vie associative ; un laboratoire d'interventions sociales innovantes ». Une mission mise en œuvre par chaque structure via son projet social, renouvelé tous les quatre ans.

« Il faut bien un an à un centre pour renouveler son projet social. La nouvelle façon d'agréer permet de valoriser tout ce travail fait par le porteur de projet, dans une démarche de dialogue, de co-construction avec la Caf. » Auparavant, le centre envoyait son projet puis l'exposait lors d'une visite d'un binôme administrateur/salarié de la Caf. Depuis fin 2015, une commission d'agrément composée de cinq administrateurs et de représentants

des services Caf analyse en amont la préparation du projet, « autour de six étapes : présentation du centre, démarche engagée pour le renouvellement du projet, diagnostic territorial partagé, diagnostic interne, enjeux et orientations du projet, moyens à mettre en œuvre ». Puis elle reçoit durant une heure, au siège à Bourg-en-Bresse, ses porteurs : président et directeur du centre, auxquels peuvent s'associer élus, administrateurs, bénévoles, salariés. « La rencontre se fait en trois temps : présentation générale du projet, zoom sur une ou deux actions, échange ». Au terme de la rencontre, une première réponse assure la délégation de l'octroi de l'agrément, à confirmer ou à différer, ou avec réserves. Les centres sociaux apprécient : « Tous nous ont dit avoir vraiment l'impression d'être écoutés, entendus.

Chacun défend son projet librement, de manière très variée : certains avec des visuels, une vidéo... Ils sont force de proposition, de nouvelles initiatives. Pour les administrateurs de la Caf, ces rencontres sont très riches aussi. »

La commission a ainsi reçu trois structures renouvelant leur projet social. La prochaine sera accueillie en novembre. ●



→ « Le projet social doit prendre en compte les aspects de mixité sociale, partenariat, vivre ensemble, laïcité... Des efforts importants sont faits actuellement sur un nouvel axe d'actions en direction des seniors », précise Robert Fontaine.

### A LA LOUPE

La Caf apporte un soutien financier via :  
 - des prestations de service versées à l'ensemble des centres sociaux ;  
 - des financements complémentaires sur fonds locaux ;  
 - des aides spécifiques sur divers projets (parentalité, accompagnement à la scolarité...).

En 2017, un budget global d'accompagnement des centres sociaux de plus de 4 M€ est prévu.

### FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE L'AIN

#### Réfléchir et agir autour d'enjeux sociaux partagés

« Le centre social a trois dimensions : proposer des activités et services adaptés aux besoins exprimés par les habitants – ateliers, périscolaire, soutien à la parentalité, permanences sociales... – ; accompagner les projets collectifs des habitants et appuyer la vie associative ; développer la citoyenneté, en renforçant le pouvoir d'agir des habitants, en lien avec les partenaires », rappellent François Bernard et Yann Cruiziat, délégué et président de la Fédération des centres sociaux de l'Ain.

Partageant les mêmes missions et valeurs, les centres sociaux et espaces de vie sociale forment un réseau d'une trentaine de structures dans l'Ain. Association administrée par des bénévoles et professionnels des structures adhérentes – la quasi-totalité –, la Fédération des centres sociaux de l'Ain les accompagne, dans leur émergence, le

renouvellement de leur projet social, le recrutement de personnel, la gestion de situations difficiles... Elle développe aussi la coopération intercentres, la mise en réseau, en organisant des rencontres, des échanges, des formations (pour les bénévoles et les salariés) autour de questions et d'enjeux sociaux partagés. « Par exemple, la lutte contre l'isolement, mais aussi sur des sujets auxquels les centres ne pensent pas forcément mais qui les impacte, comme le nouveau schéma intercommunal de l'Ain », précise François Bernard. « Des formations ont eu lieu sur l'accueil, qui est vraiment le pilier du centre social, sur comment aller vers le public, hors les murs... », rappelle Yann Cruiziat. Interface entre les centres sociaux et les partenaires (Caf, Département, DDCS...), la Fédération contribue au repérage des besoins sur les territoires, des

dynamiques associatives naissantes.

Au niveau national, un nouveau partenariat avec la Carsat renforce le rôle des centres sociaux dans les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Une expérimentation est en cours dans quarante centres en Auvergne Rhône-Alpes, dont six dans l'Ain. « Développer, avec les centres sociaux, la mise en œuvre de pactes de coopération ou conventions tripartites, permettant la reconnaissance partagée du projet du centre social » s'inscrit dans les objectifs des orientations du Schéma départemental d'animation de la vie sociale 2016-2020. « Le pacte renforce les liens entre le centre social et les partenaires, les occasions d'agir ensemble : à Hauteville, le centre a mené avec la MDS et la Caf une action auprès des publics en difficulté », explique François Bernard. ●



suite des pages 24 et 25)

## CENTRES SOCIAUX : UN RÉSEAU ACTIF

### Bienvenue à la Maison de services au public de l'Albarine

Bien au-delà de l'historique centre de loisirs pour enfants des tout débuts, le centre socioculturel de l'Albarine, à Saint-Rambert-en-Bugey, est aujourd'hui un lieu ressources, d'information, d'activités pour tout public, d'initiatives et de projets menés avec et pour les habitants. « Un centre social est indispensable dans un territoire comme le nôtre », rappelle Liliane Blanc-Falcon, élue intercommunale\*. Élaboré suite à un diagnostic « très participatif, à la rencontre des habitants » souligne Valérie Poncet, directrice du centre, le projet social 2016-2020 a défini quatre axes prioritaires d'actions : la lutte contre l'isolement, la parentalité, la jeunesse, le vivre ensemble.

#### Le centre social est aussi une MSAP

Depuis mai 2016, l'entrée du 108, rue du Dr Temporal, est double. D'un côté, on peut venir s'informer sur les aides de la Caf ou de la MSA, suivre son dossier Pôle Emploi, vérifier un remboursement CPAM... De l'autre, on peut venir participer à un atelier créatif, s'inscrire à une sortie famille, perfectionner son français, passer un après-midi ludique, rencontrer d'autres bénévoles... Peu importe si l'on se trompe de porte : à l'intérieur, Maison de services au public et centre socioculturel de l'Albarine sont reliés. Labellisée en mars 2016, la MSAP de Saint-Rambert est, dans l'Ain, la première portée par un centre social, la plupart étant mises en place par la Poste. « Elle

s'inscrit complètement dans le volet social du contrat de territoire signé en février 2016 – le premier en France –, qui va devenir un contrat de ruralité, étendu au nouveau territoire de l'intercommunalité », indique Liliane Blanc-Falcon. La MSAP s'inscrit aussi pleinement dans les actions de lutte contre l'isolement.

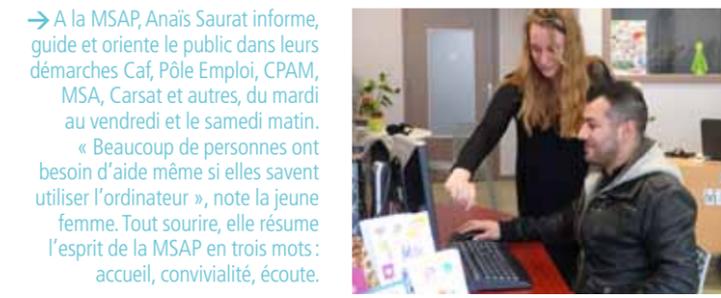
#### Croiser les publics et tisser des liens

Le choix d'implanter la MSAP au centre social se révèle pertinent. De mars à décembre, la MSAP a reçu 411 personnes différentes, 267 viennent régulièrement, voire tous les jours ou presque. La fréquentation va croissant : « En janvier/février 2017, j'ai déjà reçu 174 personnes », note Anaïs Saurat, agent d'accueil. Son poste est financé à 50 % par la communauté de communes, 25 % par l'État et 25 % par les quatre services publics partenaires : Caf, CPAM, MSA, Pôle Emploi, qui l'ont formée pour accompagner les personnes. Implanter la MSAP au centre social a permis aussi de croiser les publics, tissant ainsi de nouveaux liens. Le centre intervient également dans le quartier de la Gandinière et à la salle Zebulon à Tenay. La MSAP pourrait y tenir une permanence délocalisée. À suivre. ●

\* vice-présidente jusqu'à fin 2016 de l'ex-Communauté de communes de la Vallée de l'Albarine fusionnée en 2017 avec la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.



→ Top départ pour une sortie vélo durant les vacances scolaires.



→ A la MSAP, Anaïs Saurat informe, guide et oriente le public dans leurs démarches Caf, Pôle Emploi, CPAM, MSA, Carsat et autres, du mardi au vendredi et le samedi matin. « Beaucoup de personnes ont besoin d'aide même si elles savent utiliser l'ordinateur », note la jeune femme. Tout sourire, elle résume l'esprit de la MSAP en trois mots : accueil, convivialité, écoute.

### « Un travail vraiment collaboratif avec la Ville d'Oyonnax »

Implanté sur quatre lieux, avec entre autres activités et services deux haltes-garderies, le centre social Ouest, à Oyonnax, est l'un des plus anciens dans l'Ain. « Le partenariat avec la Ville est vraiment très fort, très collaboratif », souligne Jacques Vareyon, premier adjoint, chargé de la politique de la ville. Un partenariat qui a notamment toute sa place dans la vaste opération de rénovation urbaine de la Forge qui débute. Accompagner les habitants de la Forge - la Plaine constituera l'un des axes prioritaires du nouveau projet social du centre. « Compte tenu des attentes de la Ville, le centre a souhaité se donner un an pour bien travailler le renouvellement du projet, afin d'apporter des réponses adaptées », précise son directeur, Jean-Yves Anguiley.

#### Accent sur les jeunes

Autre axe prioritaire : l'accueil des jeunes, avec en toile de fond l'accompagnement à l'insertion professionnelle, la lutte contre le décrochage scolaire et la prévention de la délinquance. « Nous voulons une présence sur le terrain renforcée », rappelle l'adjoint. Outre la médiation sociale

effectuée par les animateurs du centre sur les quartiers, de 14 à 21 heures, et les mardis et mercredis après-midi à l'annexe Berthelot (en partenariat avec l'ADSEA, Dynacité et la Mission locale, avec un accompagnement aux projets et vers la formation et l'emploi), le centre a lancé en janvier un accueil pour les ados et jeunes adultes, de 17 à 24 heures « On en voit déjà les effets, avec moins de gêne pour les habitants du quartier. »

#### Accompagner vers l'autonomie numérique

Le centre social, c'est aussi des actions pour tous les âges et intergénérationnelles, une Plateforme de l'été, un coup de pouce vers l'emploi (avec la MIFE et la Mission locale), un accompagnement à la scolarité pour les écoliers et collégiens, une aide aux démarches administratives, des points Info Caf, des ateliers sociolinguistiques, des écrits publics... À l'heure de la dématérialisation croissante des services publics, accompagner les personnes vers l'autonomie numérique s'inscrit pleinement aussi dans l'action. « C'est un enjeu important », confirme Jacques Vareyon. ●



→ Le centre social Ouest organise chaque année, avec la Ville et de nombreux partenaires locaux, l'Educap City, grand raid citoyen qui réunit près de trois cents collégiens, avec finale à Paris. La thématique des jeunes interpelle tous les centres sociaux : elle sera au cœur des Assises des centres sociaux du bassin (Oyonnax, Arbent, Bellignat) organisée par le centre social Ouest.

### 3 QUESTIONS À MURIEL LUGA GIRAUD, VICE-PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT, DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES

#### « Des partenaires privilégiés du développement de la vie sociale »

##### → Pourquoi et comment le Département soutient-il les centres sociaux ?

Ce sont des relais très importants pour mettre en œuvre, sur le terrain, les politiques sociales départementales en direction des populations les plus fragiles, par des actions qui favorisent la participation, qui permettent aux personnes isolées de se retrouver, s'exprimer, se découvrir une passion, rencontrer d'autres habitants. Dans le cadre des pactes de coopération territoriale signés entre le Département, la Caf, la commune, le centre social, nous accompagnons le développement de certaines actions, via une aide de 6000 € par an sur quatre ans puis dégressive. Hors ces pactes, nous soutenons aussi des actions ponctuelles menées par les centres et nous apportons un soutien de 40000 € par an à la Fédération des centres sociaux de l'Ain, qui a un rôle de mise en réseau des centres et de veille, d'alerte par rapport aux problématiques sociales. Les actions prioritaires naissent des besoins repérés. Chaque centre les met en œuvre avec une approche typiquement territoriale : une même action sera abordée différemment à Bourg qu'en milieu rural.



##### → Quelles sont les actions prioritaires suite aux besoins repérés ?

La mise en place d'écrits publics, les actions de soutien à la parentalité, de lutte contre l'isolement et la précarité, pour l'accès aux droits aussi, avec notamment tout l'accompagnement des personnes qui n'ont pas ou ne maîtrisent pas Internet, pour éviter la fracture numérique.

##### → Le mot social fait-il encore peur aux habitants ?

Oui, je le vois bien. Il n'est pas toujours bien interprété. Pour certains, social signifie problèmes, alors qu'il signifie participation de la personne, rencontre avec d'autres habitants, développement... Mais tant qu'ils n'ont pas poussé la porte du centre social, ils ne se rendent pas compte.



→ Liliane Blanc-Falcon, élue intercommunale, et Valérie Poncet, directrice du centre socioculturel.



→ Jacques Vareyon, premier adjoint d'Oyonnax, et Jean-Yves Anguiley, directeur du centre social Ouest.

## LES FAMILLES DE L'AIN EXAMINÉES À LA LOUPE (SUITE)

# Les parents d'enfants de 6-12 ans ont besoin de boussoles

EN 2014, L'UDAF DE L'AIN A MENÉ UNE ENQUÊTE APPRÉCIÉE « ÊTRE PÈRE DANS L'AIN ». NOUVELLE ENQUÊTE MAIS CHANGEMENT DE THÈME EN 2016 : « ÊTRE PARENTS D'ENFANTS DE 6-12 ANS ». DEUX PRÉOCCUPATIONS ONT ÉMERGÉ DES QUESTIONNAIRES ENVOYÉS À 3 000 FAMILLES : UNE QUI NE DATE PAS D'AUJOURD'HUI, LA SCOLARITÉ. UNE QUI A DE BEAUX JOURS DEVANT ELLE : LES ÉCRANS. DÉPOUILLEMENT !

### POUR EN SAVOIR PLUS

→ Le questionnaire papier a été envoyé à un échantillon représentatif de 3 000 familles allocataires de la Caf. 527 ont répondu, soit un taux de retour de 18 %, jugé plutôt élevé pour ce genre d'enquête, qui prouve que ce sujet a retenu l'attention.

→ Un réseau national Outre les diverses études menées par les Observatoires départementaux des familles, l'UNAF propose chaque année un thème commun d'enquête. La prochaine sera réalisée en ligne. Thème 2017 : les familles de trois enfants et plus.

→ Des actions de proximité Les résultats de l'enquête départementale ont été présentés le 23 février au conseil d'administration. Nul doute qu'ils confortent les pistes d'actions de proximité envisagées telles qu'organiser un café des parents sur le numérique.

→ Des résultats en ligne Les résultats des enquêtes par thème et les synthèses nationales sont disponibles sur [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr), onglet Etudes et recherches, Observatoires des familles. L'enquête 2016 menée par l'UDAF de l'Ain est en ligne sur [www.udaf01.fr](http://www.udaf01.fr)



→ L'enquête a pour objectifs d'observer les préoccupations des familles ayant des enfants de 6/12 ans, d'apprécier leur manière de faire face à certaines difficultés, de cerner leurs besoins de soutien, d'étudier la manière dont elles s'informent, de pointer les actions à mettre en œuvre.

Philippe Mounier, le nouveau directeur de l'UDAF 01, a vite pris le pli du département à son arrivée en janvier 2016 : « La thématique des 6-12 ans n'est pas anodine : l'Ain est un département doté d'une population jeune. L'enquête apporte des éclairages sur les besoins des parents, les actions prioritaires à mener. Elle permet de donner un avis aux responsables locaux, aux pouvoirs publics. » L'enquête a donc été un de ses premiers chantiers. Pour le mener à bien, l'Ain s'est appuyé sur l'UDAF 73, qui a mené la même étude en Savoie. Elle a apporté son expérience et ses compétences en matière d'analyse statistique. « Une quarantaine d'UDAF en France ont réalisé l'enquête. Il existe peu d'études et d'actions sur cette tranche d'âge, contrairement à celles de la petite enfance et de l'adolescence, et pas de lieux dédiés comme la PMI ou la Maison des ados. L'enquête fait écho au Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles. Elle aborde trois

thèmes : l'expérience parentale, l'information en matière de parentalité et les actions de soutien à la parentalité », indique Laëtitia Dumoulin, statisticienne, chargée d'études de l'Observatoire de la famille à l'UDAF 73.

### Une période difficile

« Les parents ont des choses à dire sur les 6/12 ans ! », confirme Didier Revillet, directeur général de l'UDAF 73. Les résultats montrent que 29 % des familles jugent cette période plus difficile que la petite enfance. La scolarité (résultats, suivi des devoirs, orientation) et l'usage des écrans arrivent en tête des préoccupations des parents. Un point-clé qui conforte le bien-fondé de l'action sur l'accompagnement des familles à l'usage responsable du numérique et la volonté de l'UDAF de l'Ain de mettre l'accent sur l'éducation aux médias. « Les parents du XX<sup>e</sup> siècle ont des enfants du XXI<sup>e</sup> siècle », résume Philippe Mounier. ● A.P.

### CE QUE DIT L'ENQUÊTE

Les besoins de soutien pour la gestion de l'utilisation des écrans devançant le suivi de la scolarité, l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits.

### → École et écran font souci

- 40 % des familles ont un haut degré de préoccupation concernant leurs enfants de 6/12 ans.
- 57 % se disent fortement préoccupés par le suivi de la scolarité, 48 % par l'utilisation des écrans.
- 48 % expriment des besoins de soutien pour la gestion de l'utilisation des écrans, 42 % pour le suivi de la scolarité.

L'école reste la préoccupation majeure des parents, suivie de près par le numérique. Mais la courbe s'inverse en matière de besoins de soutien : la gestion des écrans devance la scolarité, suivie par les besoins d'appui concernant l'affirmation de l'autorité et la

gestion des conflits, et comment aborder les sujets délicats avec l'enfant. Par contre, peu de besoins spécifiques pour le suivi des devoirs à la maison, alors que c'est un sujet de préoccupation important.

### → Le paradoxe de l'Internet

- 66 % des parents échangent souvent avec l'autre parent sur les questions d'éducation de l'enfant, 26 % parfois.
- 80 % se tournent vers un médecin en cas de problématique particulière, 72 % vers un enseignant.
- 60 % cherchent en premier lieu l'information concernant l'éducation sur Internet, 59 % dans les livres, 46 % à la télévision.
- 13 % des parents utilisant Internet comme moyen d'information fréquentent des forums et/ou réseaux sociaux.

À propos d'éducation, les familles s'adressent d'abord à leur entourage. La plupart ont recours si besoin, même épisodiquement, à un professionnel, médecin ou enseignant, plus rarement une association, un travailleur social, un médiateur familial.

Paradoxes : les parents s'informent sur les questions éducatives largement sur Internet, tout

en remettant en cause la qualité de l'information trouvée ! Autre paradoxe : ils disent avoir besoin de soutien pour gérer l'utilisation des écrans par l'enfant mais eux-mêmes l'utilisent comme source première d'info. Sans compter que la part du temps passé sur les forums ou les réseaux sociaux réduit inévitablement celle du partage familial...

### → Soutien à la parentalité : à faire connaître !

- 67 % des familles ignorent l'existence d'actions de soutien à la parentalité près de chez eux.
- 44 % citent comme action prioritaire à mettre en place un entretien individuel avec un professionnel, 39 % un atelier parents-enfants, 36 % un groupe de parole entre parents.
- 61 % sont intéressés par la création d'un lieu ressources sur l'éducation des 6/12 ans.

Les actions de soutien à la parentalité sont plus ou moins connues selon les territoires. Condition essentielle qui pourrait favoriser la participation des familles : la proximité du lieu de vie. Parmi les actions prioritaires souhaitées, les

groupes de parole sont davantage cités par les parents préoccupés par la gestion des écrans, les entretiens individuels par ceux soucieux de la gestion des conflits. L'Internet apparaît comme un moyen d'action plébiscité par plus de la moitié des parents.



→ « Près de la moitié des familles mettent en avant les entretiens individuels avec un professionnel comme actions de soutien à la parentalité, mais ce n'est pas la tendance actuelle qui est plutôt l'organisation d'actions collectives. »  
Laëtitia Dumoulin, chargée d'études à l'UDAF 73



→ « L'étude est fondamentale pour connaître les besoins des familles, c'est une vraie plus-value pour les faire remonter auprès des partenaires. »  
Didier Revillet, directeur général de l'UDAF 73



→ « La place importante du médecin comme conseiller des parents renvoie aux problèmes de désertification médicale, sur lesquels il faut attirer l'attention des élus, y compris dans des territoires supposés attractifs comme le Pays de Gex. »  
Philippe Mounier, directeur de l'UDAF 01



## LE RELOGEMENT À BOURG HABITAT

# Accompagner chaque locataire vers un nouveau départ

LA RÉNOVATION URBAINE DE LA REYSSOUZE A RODÉ BOURG HABITAT AUX OPÉRATIONS DE RELOGEMENT. DES CHANTIERS DE GRANDE AMPLIEUR NE SE LIMITANT PAS À LA CONSTRUCTION, LA RÉNOVATION OU LA DÉMOLITION DE BÂTIMENTS. POUR LES OCCUPANTS, DÉMÉNAGER PEUT ÊTRE UNE ÉPREUVE. D'OÙ L'IMPORTANCE DE L'EXPERTISE DE BOURG HABITAT POUR PERMETTRE UN RELOGEMENT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

Quel que soit le projet, la procédure est la même. Tout commence par un courrier adressé aux locataires les informant de la reprise de leur logement. À partir de là, le bailleur dispose de six mois pour faire des propositions. Déjà, pour anticiper, les appartements des locataires récemment partis sont laissés vacants.

### Des réponses personnalisées

Par la suite, les locataires sont reçus pour faire le point sur leurs besoins et expliquer la situation. « *C'est vraiment une démarche individualisée* » explique Séverine Chauchefoin, directrice de la clientèle et de la proximité. Il s'agit de prêter attention à la situation familiale, professionnelle, aux revenus, à d'éventuelles aides voire aux contraintes pesant sur le locataire pour ne pas le mettre en difficulté et lui proposer le « bon » logement.

Pour les plus fragiles, les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) de Bourg Habitat et les acteurs locaux

(centres sociaux, services de la ville) peuvent être sollicités.

### Une procédure précise

Une fois la démarche de relogement enclenchée, le bailleur peut faire jusqu'à trois propositions. À chaque fois, le locataire est contacté pour visiter le logement. S'il accepte, la convention de relogement est signée en parallèle du bail. S'il refuse, une nouvelle proposition lui est faite. La procédure d'expulsion serait le dernier recours. « *On n'est jamais arrivé à cet extrême, on s'entend avec la personne* » rappelle Séverine Chauchefoin. Actuellement, plusieurs procédures sont engagées dans des contextes et des cadres opérationnels divers : d'un côté la rénovation des 168 logements du quartier Terre des fleurs avec le relogement temporaire de ses locataires, de l'autre les déconstructions à venir dans le quartier des Venues, rue Santos-Dumont ou au Pont des Chèvres nécessitant des relogements définitifs. ● Ch. M.



### EN BREF

→ Dans le cadre du relogement, Bourg Habitat prend en charge l'ouverture du compteur électrique, le transfert du courrier pendant six mois, celui de la parabole, si l'installation est réglementaire. Le coût du déménagement peut être couvert soit à hauteur d'un forfait de 400 euros soit sous la forme d'un remboursement des frais de déménageurs en fonction de la typologie du logement.

→ Tout ne s'arrête pas complètement après le déménagement. Dans le cadre de l'opération Terre des fleurs, un suivi post-relogement sera assuré en partenariat avec la Caf pour s'assurer de l'évolution des prestations lors des hausses de loyers. Des rencontres pourront être organisées à cette occasion.

## « Chaque situation est unique »

« Il n'y a pas de profil facile » tempère Ludivine Dufour. Il faut trouver l'équilibre entre l'écoute, la prise en compte des besoins et les moyens de convaincre les locataires pour qu'ils comprennent qu'en fonction des logements vacants, ils ne pourront pas forcément avoir tout ce qu'ils demandent.

Difficile pour Ludivine Dufour, chargée de relogement à Bourg Habitat, de résumer une procédure de relogement type. Dans les faits, « *c'est du cas par cas* ». Au-delà de la procédure, la seule constante est l'importance du contact et des échanges.

Certains locataires n'ont pas de permis et ne peuvent pas s'éloigner de leur travail. D'autres ont des soucis de santé et ne peuvent se passer d'un ascenseur. C'est la compréhension de la situation de chacun qui garantit la réussite du relogement.

### Prendre son temps

La visite du nouvel appartement est un moment essentiel. Surtout quand l'attachement à l'ancien



logement est fort. Au Pont des Chèvres, une personne est restée jusqu'au bout dans son immeuble tant elle s'y sentait bien. Finalement, un nouvel appartement s'est libéré, à quelques pas seulement. Les visites aident à rassurer, à se projeter, surtout pour les personnes âgées. Car pour le bailleur, le relogement est aussi

l'occasion de traiter les situations de sous ou sur-occupation. Une personne âgée vivant seule dans un T4 peut passer à un T2, plus adapté à ses besoins. Dans ces cas, l'accompagnement et le soutien des enfants sont souvent la clef de la réussite. Au quotidien, les procédures se déroulent sans accroc.

Qu'il s'agisse de la Reyssouze ou des projets plus récents, le bilan est positif. « *On y est toujours arrivé, dans les délais et plutôt dans de bonnes conditions* » précise Séverine Chauchefoin. À plus long terme, le résultat est tout aussi satisfaisant. Sur les 304 relogements effectués à la Reyssouze, seuls cinq locataires ont de nouveau déménagé. ●

## SAMALE DRIF, LOCATAIRE PLACE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

### « J'ai eu affaire à des gens professionnels, respectueux et humains »

Arrivé à Bourg en 1995, Samale Drif a d'abord passé deux ans dans un immeuble du quartier des Venues avant d'emménager dans son actuel appartement, place Jean-Jacques Rousseau. « *C'est un peu comme une villa ici ! Tout est en bois, on a des balcons plus larges que les Champs-Élysées. Je préfère ça à certains nouveaux bâtiments. C'est un peu vieux, ça commence à devenir des passoires mais c'est du luxe !* » Pourtant, depuis quelques années, Samale était au courant des projets de démolition des immeubles. Une décision confirmée le 7 février dernier lors d'une réunion d'information. S'il comprend ce choix qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration du quartier, Samale ne peut retenir un pincement au cœur : « *Je suis là depuis vingt ans. On s'attache aux murs. Chaque recoin de cette maison a une histoire.*

*On a tellement vécu ici qu'on se croit comme chez soi. Mais si déménager peut changer la routine, c'est bien aussi !* »

### Confiance et écoute

Son optimisme naturel n'a pas empêché Samale d'avoir quelques craintes : « *Au début, j'étais un peu inquiet. Je me disais "on va y perdre". Ce que je voulais, c'était qu'ils nous donnent l'équivalent, ou un petit mieux si on devait payer plus. Et puis, je voulais rester dans le quartier en raison du travail de ma femme et parce que je m'y sens bien* ». Dès les premières rencontres avec la chargée de relogement, les peurs se sont dissipées : « *Ils ont écouté chaque personne, ont été attentifs à ce qu'on disait. Ça s'est passé intelligemment. Ils ont essayé de voir les attentes de chacun. Ils ont fait les choses dans les règles de l'art.*

*Pareil pour les voisins ; si ça c'était mal passé, ça se serait su ».*

### Une procédure rapide mais humaine

Finalement, la solution sera un logement quasi équivalent. Samale ne l'a pas encore vu mais il est confiant. Si elle accepte cette première proposition, la famille devra déménager d'ici le 24 avril. « *Pour faire plus vite, je me demande comment il faudrait faire !* » plaisante Samale qui avoue avoir été surpris de l'efficacité de la procédure. « *Ça a été gagnant/gagnant. Ils auraient pu être fermes et dire "tu prends ça et si tu n'es pas content, tu vas voir ailleurs !" Mais ils m'ont rassuré, ils ont été respectueux, humains. Alors que demande le peuple ?* » Avant d'ajouter, avec le sourire : « *Je ne dis pas ça pour leur faire de la pub, c'est comme ça que ça s'est passé !* » ●

## L'APAJH ouvre une plateforme de répit pour les aidants

→ Suite à l'appel à projets lancé par l'ARS, une plateforme de répit pour les aidants non professionnels (proches et familles) d'enfants et adultes autistes ou porteurs du spectre autistique se met en place dans les huit départements rhônalpins. Dans l'Ain, la mission a été confiée à l'APAJH, qui anime déjà une équipe mobile autisme. Le nouveau dispositif sera un « lieu d'écoute, d'information, de conseil », explique Bénédicte Carré, directrice adjointe. « Les besoins des aidants peuvent être très variés. Le but est de réfléchir avec eux à leurs attentes et de construire des réponses adaptées, avec les partenaires du territoire : services d'aide à domicile, d'accueil temporaire, centres de loisirs, crèches, centres de loisirs, relais assistants maternels, Bulles d'air... » La plateforme se déplacera dans tout le département, au domicile des personnes ou dans des lieux partenaires. ●

[www.apajh.org](http://www.apajh.org)  
Tél. 06 49 42 85 66 / 06 49 42 86 17  
plateforme-repit01@apajh.asso.fr

## La Caf et la MSA élargissent leur aide aux familles monoparentales



→ Près de 40 % des pensions alimentaires sont impayées en France. Afin de soutenir les familles monoparentales en cas d'impayé, la Caf et la MSA peuvent verser une aide financière, l'ASF (Allocation de soutien familial, pouvant aller jusqu'à 104,75 € par enfant et par mois), procéder au recouvrement de la pension, et proposer un accompagnement individuel et collectif. Créée en janvier par la CNAF, la CCMSA et les pouvoirs publics, la nouvelle Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (AriPa) élargit ce dispositif. Un site Internet dédié informe et facilite l'accès aux droits.

Dans l'Ain, l'ASF est versée à 3 900 bénéficiaires, le taux de recouvrement des pensions alimentaires s'élève à 72,9 % (56,8 % en France). Expérimentées à Bellegarde depuis deux ans, les séances d'information collective « Parents après la séparation », organisées avec les associations de médiation et le CIDFF, vont être déployées sur l'ensemble du département, soit 24 séances mensuelles (en après-midi et soirée), dans 12 lieux. ●



→ La présence du président de l'association des départements de France, Dominique Bussereau, a confirmé sa volonté d'en faire le rendez-vous national « de la mise en valeur, conjointement par les acteurs privés et publics, des pratiques, des expérimentations et des idées innovantes » au service du social. Rendez-vous en 2018...

## Un premier forum qui en annonce d'autres

« PETIT FORUM DEVIENDRA GRAND... » ON PEUT LE PENSER ! C'EST EN TOUS CAS LA VOLONTÉ DE SON PRINCIPAL INITIATEUR, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DAMIEN ABAD.

La manifestation s'est déroulée à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse les 15 et 16 février derniers. Pour cette première édition de ce qu'ils revendiquent comme un événement original à dimension nationale, les organisateurs avaient choisi de s'intéresser aux seniors. Logique au moment où le Département met en application son ambitieux Plan Seniors 01 (10 M€/an) dont



les objectifs ont clairement été rappelés par Muriel Luga Giraud, vice-présidente en charge de l'action sociale : « préserver l'autonomie des personnes âgées ; soutenir les familles et les aidants ; innover au service du vieillissement ; relever le défi des établissements d'hébergement pour demain ».

Autour des tables rondes sur les thèmes « L'innovation au service des seniors : un enjeu économique ou humain ? » et « L'importance de la mise en réseau » et des différents ateliers (lire par ailleurs), la présence d'une douzaine de start-up a donné au forum sa touche d'originalité. « Il y a tant de choses à inventer... » notait Damien Abad. Ce mini-salon de l'innovation aura apporté pas mal de réponses. Deux graines de l'Ain ont été remarquées : Biopratic d'Oyonnax avec son jardin potager surélevé et Ain Autonomie Confort qui fédère vingt six électriciens du département et propose une offre globale pour adapter le cadre de vie aux besoins des aînés (endroits mal éclairés, chemins lumineux, risques d'intrusion...). Le cousin connecté Viktor, création de la société niçoise Fingertips, actuellement expérimenté par une trentaine d'habitants de l'Ain, a aussi eu sa part de succès, tout comme la tablette tactile Tikeasy (pas toujours simple à utiliser par les seniors !), le pilulier d'Ithaq (38) doté d'un logiciel performant et d'un système bluetooth, le chemin lumineux d'Anaxi Technology (74)... ● J.-M. P.

## Aux Vennes, dix pavillons à la place de la « cité Million »

→ Construite en 1955, suite à l'appel de l'abbé Pierre, la cité d'urgence du quartier des Vennes à Bourg-en-Bresse avait pour objectif de répondre à l'urgence du mal logement. Des appartements simples, peu coûteux et pensés comme une solution temporaire. Il faudra attendre 2012 pour que le dernier résident quitte les lieux : une question de normes, de confort et de décence.

Symboliquement, c'est un pas de plus vers le nouveau visage des Vennes qu'ont franchi le 10 février Bourg Habitat, les habitants, Emmaüs et Jean-François Debat en lançant la déconstruction de la cité d'urgence. Le terrain sera réutilisé pour de l'habitat social, répondant aux besoins de familles et de personnes seules. Les dix pavillons individuels avec espaces verts seront livrés au deuxième semestre 2018 pour un coût total estimé à 1,67 M€.

Pour les anciens occupants et les riverains, présents en nombre le 10 février, détruire un logement aussi

dégradé soit-il, c'est effacer un pan de vie. L'occasion pour Marine Daniel-Chosson, directrice de Bourg Habitat, de rappeler l'importance des « parcours de vie » et de la prise en compte de « ces morceaux d'histoire ». C'est fort de l'expérience de la réhabilitation du quartier de la Reyssouze que Bourg Habitat proposera un accompagnement aux habitants. Un chantier qui s'inscrit dans une dynamique de réhabilitation à l'échelle du quartier des Vennes. Prochaine étape : la démolition et la reconstruction de vingt logements place Jean-Jacques Rousseau voisine. ●



→ Après désamiantage, on passera à la déconstruction de l'ancienne cité.

### Dans l'Ain, on cherche et on trouve...

→ Point d'orgue de la journée : la synthèse des deux ateliers consacrés à l'innovation dans les établissements et aux nouveaux types d'accueil et de prise en charge.

Par une formule qui valait pour conviction (« Notre métier, c'est l'humain »), Dominique Gelmini a traduit la méfiance de ses pairs face aux gentils robots et aux assistances numériques pleines de bonnes intentions. Le directeur de l'EHPAD Saint-Joseph de Jasseron a remis chacun à sa place : le robot et ses succédanés au service du personnel, le personnel au service des résidents. Propos nullement rétrogrades ni aussi tranchés : beaucoup d'établissements mènent des expérimentations innovantes tout en souffrant de manque de moyens en personnel ou en équipements ou en moyens budgétaires. Ce qui relativise les solutions miracles.

Thierry Clément a évoqué lui la troisième voie qui zigzague entre le domicile et l'EHPAD. Là aussi dans l'Ain, on cherche et on trouve des pistes originales qui passent par Haissor, les Jardins d'Arcadie, les grands appartements partagés à Divonne, les résidences intergénérationnelles ou les familles d'accueil. Le propos est bien de proposer un « vrai » logement aux seniors avant ce passage souvent court et difficile en établissement. Ces nouveaux types d'accueil doivent relever deux défis : proposer une réelle disponibilité des services et lutter contre l'isolement. Un robot n'y suffira pas ! ● A.G.



## MISSION CANCER

# Le handicap ne doit pas être un frein au dépistage et à la prévention

CHEZ UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP, UNE TUMEUR EST GÉNÉRALEMENT DÉTECTÉE PLUS TARD, À UN STADE OÙ ELLE EST PLUS GROSSE. C'EST TOUT L'INTÉRÊT DU DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS : RÉDUIRE LE NOMBRE D'EXAMENS ET D'INTERVENTIONS ET RENDRE LES TRAITEMENTS MOINS INVASIFS. DANS L'AIN, L'ADAPEI CONDUIT CETTE MISSION NOVATRICE.

Dans la continuité des rapports Piveteau et Jacob, l'ARS Rhône-Alpes a souhaité mobiliser les établissements et services médico-sociaux autour du dépistage et de la prévention des cancers chez les personnes en situation de handicap. Débuté en 2016, ce projet de deux ans et doté d'une enveloppe régionale de 950 000 euros s'appuie sur dix « têtes de réseau » associatives dont le réseau Unapei Rhône-Alpes Auvergne mais aussi, entre autres, la fondation OVE ou l'Association des Paralysés de France. Dans l'Ain, c'est l'Adapei qui a été choisie pour coordonner cette opération, avec l'appui d'acteurs spécialisés tels que l'ODLC et la Ligue contre le cancer.

## Une action large

La feuille de route est claire : garantir l'accès au dépistage organisé des cancers du sein et colorectal pour l'ensemble des personnes en situation de handicap âgées de 50 à 74 ans. Et ce quels que soient leur handicap, leur lieu de vie ou leur modalité d'accompagnement. Rapidement, la question du périmètre de l'action s'est posée. Elle est finalement ciblée sur les personnes les plus vulnérables : celles qui bénéficient d'une prestation de compensation du handicap ou d'une orientation MDPH. Une approche relativement novatrice qui consacre le rapprochement de la prévention et du médico-social. ● Ch. M.

## LE NÉCESSAIRE ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

**La réussite de la sensibilisation au dépistage ne peut pas se faire sans les professionnels. Mais, pour y parvenir, eux aussi ont besoin d'accompagnement !**

### → Un dépistage qui s'appuie sur le terrain

S'il entre dans la recommandation de bonnes pratiques concernant « l'accompagnement à la santé de la personne handicapée », le dépistage reste une problématique assez méconnue. Une thématique complexe que les professionnels ont parfois du mal à aborder. Pour mieux saisir les différentes pratiques et les besoins autour des questions de prévention, un questionnaire a été diffusé auprès des établissements de l'Adapei mais aussi des autres structures médico-sociales. Des résultats qui sont progressivement complétés par des rencontres avec les professionnels. En dressant ce diagnostic approfondi sur un sujet relativement neuf, l'Adapei évite d'aller trop vite vers des actions qui ne répondraient pas aux besoins du terrain. Les premières réponses ont confirmé la diversité des situations. Elles ont aussi montré tout le paradoxe du sujet : les professionnels sont enthousiastes mais ne savent pas toujours comment aborder le sujet et rencontrent des difficultés dans la réalisation

concrète du dépistage. C'est pourquoi a été organisé, dans un premier temps, un volet formation. En plus des initiatives internes, l'ODLC, partenaire du projet, a proposé d'intervenir dans les établissements pour sensibiliser les professionnels.

### → Des temps d'échange pour s'inscrire dans le temps

La sensibilisation passe d'abord par l'organisation, en lien avec l'ODLC et la Ligue contre le cancer, de journées d'échange. La première avait lieu le 10 mars dernier. Après un temps d'information sur la maladie et le dépistage, des ateliers thématiques ont permis d'évoquer les pratiques et les préoccupations. Car l'enjeu est bien de pérenniser l'action au-delà de 2017. Pour l'Adapei, il est nécessaire d'associer les acteurs de droit commun pour éviter que le soufflé ne retombe. L'ODLC et la Ligue contre le cancer, très ouverts à ces thématiques, sont mobilisés. À travers eux, les médecins libéraux pourraient aussi être un échelon indispensable. Sans oublier les radiologues,

## Comment faire passer la peur du dépistage ?

Pour tenter de répondre à cette question, l'Adapei s'appuie sur l'expertise de Guilhem Ritter, psychologue spécialisé en prévention.

→ « Pour modifier un comportement, donner de l'information ne suffit pas » explique-t-il. « Il faut trouver les déterminants psychologiques pour savoir sur quels leviers on peut appuyer. » Sa première tâche a été de comprendre les multiples facteurs compliquant l'accès à la prévention. La diversité des pathologies et des situations, la difficulté à repérer chaque individu mais aussi le désarroi de certains professionnels face à ces questions sont autant d'obstacles au dépistage. S'il existe peu d'éléments statistiques sur ce sujet, certaines études évoquent une participation aux campagnes 10 à 20 points plus faible que dans l'ensemble de la population.

## Une large palette de situations

Derrière ces chiffres très généraux, se cache une situation bien plus diverse et complexe. En fonction de la lourdeur et du type de handicap, les actions à mettre en œuvre sont très différentes. D'autant que le spectre volontairement large de la mission renforce cette subtilité. Il est, par exemple, plus facile de toucher les personnes en établissements où une équipe médicale peut servir de relais. C'est déjà plus délicat

dans des ESAT ou des entreprises adaptées où certains usagers ne vivent pas en foyer et n'ont pas d'accompagnement en SAVS. C'est encore plus compliqué pour les personnes autonomes ou vivant en famille. Dans ce cas, la seule solution est de chercher d'autres appuis tels que des services d'aide à domicile, les réseaux de santé voire les services de transport.

## « Maximiser les chances »

Les capacités de compréhension conditionnent en partie la réussite de la démarche. Comment aborder des questions aussi complexes avec des personnes ne pouvant pas verbaliser leur pensée ? À l'inverse, les personnes avec un bon niveau de compréhension manifestent un vif intérêt mais aussi beaucoup d'inquiétude pour les questions de santé et de prévention. Alors, comment se positionner ? Comment obtenir le consentement de la personne et/ou de son représentant légal ? Comment lever les blocages psychologiques ? Pour Guilhem Ritter, tendre vers une participation de 100 % des personnes en situation de handicap reste l'objectif. Pour lui, il faut plutôt « se donner les moyens de permettre au maximum de personnes d'accéder au

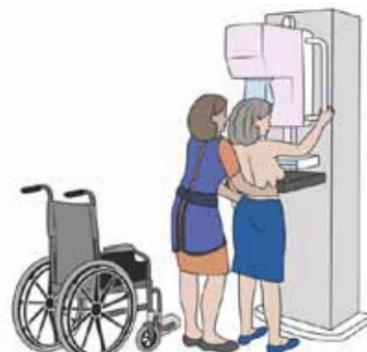
→ Arrivé en décembre 2016, Guilhem Ritter, chargé de mission à l'Adapei de l'Ain, s'est familiarisé rapidement avec le champ du handicap après de précédentes expériences dans le domaine de l'addictologie.



dépistage et ne pas abandonner avant d'avoir essayé ». Dans les faits, pour la majorité du public, l'accès au dépistage est possible. Il est important de préparer les usagers à l'idée du dépistage en amont pour qu'ils l'intègrent comme une routine. Enfin, le jour de l'examen, la présence d'un professionnel-accompagnateur permet de passer outre la peur de l'inconnu. Pour plus d'informations, on peut contacter G. Ritter au standard de l'Adapei de l'Ain au 04 74 23 47 11 ou à mission.prevention@adapei01.asso.fr ●

## EN BREF

→ Les BD santé illustrent un éventail complet de situations médicales allant des visites de routine ou examens plus poussés. Elles s'adaptent aux particularités et handicaps de chaque patient. Elles sont téléchargeables gratuitement sur <http://www.santebd.org/fiches.php>.





## → FICHE ACTION



→ Sandrine Ruy, adjointe de direction à l'ADAPT de l'Ain, est une des têtes du réseau avec Didier Bertron, président de l'AFTC 01, et Alexandre Clément, adjoint de direction SAMSAH CRLC01.

→ Les réunions de coordination ou les ateliers tournent dans les structures du réseau.



## La cérébrolésion, un handicap souvent invisible

TROIS ANS APRÈS SA CRÉATION, RESACCEL EST BIEN EN VUE : LE RÉSEAU REGROUPE UNE TRENTAINE DE PARTENAIRES MOBILISÉS EN FAVEUR DES PERSONNES ATTEINTES DE LÉSIONS CÉRÉBRALES. PRINCIPE DE BASE : INFORMER TOUTS AZIMUTS.

La cérébrolésion est souvent qualifiée de handicap "invisible". Si ses causes demeurent la plupart du temps cachées, ses effets sont bien réels : « *Troubles cognitifs, pertes de mémorisation, oublis, sautes d'humeur*, énumère Sandrine Ruy, une des animatrices du réseau. *Les causes ne se limitent pas au traumatisme crânien. L'AVC (aujourd'hui première cause de handicap acquis), les cancers et le handicap font que beaucoup de personnes sont concernées.* » Comme tout handicap, la cérébrolésion est très pénalisante car elle exige d'épuisants efforts pour penser à tout afin de garder son autonomie. « *Tout prend beaucoup de temps.* »

soirée d'information sur le répit, en février, était patent. Ensuite, parce qu'il a la particularité dans l'Ain d'accueillir beaucoup de médecins libéraux qui y trouvent écoute et conseil. Dans un premier temps, les membres de Resaccel ont apprécié de pouvoir mieux se connaître, dans la diversité de leurs métiers et des lieux où ils les pratiquent, en dépassant les frontières du sanitaire, du social et du médico-social. Le réseau va de l'hôpital à l'Esat, de l'ergothérapeute à l'aide à domicile. Cette compréhension débouche aujourd'hui sur la conception de parcours plus fluides et surtout plus personnalisés, où chacun trouve sa place, à commencer par la personne cérébrolésée.

l'extérieur mais préfère mettre l'accent sur un thème. En choisissant le répit, ses membres étaient sûrs de viser juste, d'autant que les témoignages et les intervenants étaient de qualité : Henry de Rohan-Chabot, délégué général de la fondation France Répit qui prend son essor à Lyon; la MSA Ain-Rhône qui a pu présenter sa solution de baluchonnage (déjà présentée dans Interaction); Bernard Albert, le directeur du pôle du Colombier que gère à Virieu-le Petit l'ARIMC mais qui a évoqué une solution très originale de séjour de répit dans le Jura; Lætitia Merle qui au nom du SAMSAH du CRLC 01 d'ORSAC a détaillé les solutions de répit mises en place à titre expérimental. Sans oublier Muriel Rauturier, directrice de la MDPH, qui a profité de l'occasion pour dire qu'il était toujours possible d'adapter les solutions aux prises en charge, surtout si on s'y prend bien à l'avance. ●

### RESACCEL EN PRATIQUE

→ **Mission :** promouvoir en priorité la qualité, la continuité et la cohérence de la prise en charge et de l'accompagnement de toute personne cérébrolésée avec pour objectif de faciliter son parcours.

→ **Actions :** organisation tous les deux ans d'une journée d'information ; mise en place de groupes de travail (ergothérapie, neuropsychologie, orthophonie, accompagnement socio-éducatif) ; mise en place d'outils de communication à destination des particuliers et des professionnels (plaquette de présentation, site régional et page Facebook, information auprès des partenaires, etc.)

→ **Équipe :** ADAPA, AFTC 01, APF, ARIMC Rhône Alpes (Pôle du Colombier), ORSAC, SAMSAH CRLC, ORSAC, Orcet Mangini, CH Fleyriat, L'ADAPT de l'Ain, Le Mot 01, MAS le Villa Joie, Clinique Les Arbelles, établissement de soins de suite et de réadaptation Romans Ferrari, centre médical de rééducation pédiatrique. Praticiens libéraux : orthophoniste, ergothérapeute, kinésithérapeute, SAAD Croix-Rouge, en tout 22 structures.

Contact : [contact-ain@resaccel.fr](mailto:contact-ain@resaccel.fr)

→ **Réseau sans frontières**  
Resaccel n'est pas un réseau comme les autres. D'abord parce qu'il laisse place aux familles et aux associations qui les regroupent; l'engagement des bénévoles dans l'organisation de la

→ **La preuve par l'exemple**

Comme dans tout réseau, la communication occupe une place centrale. Resaccel ne multiplie pas les occasions d'informer à



→ Lors de la mise en place du réseau, en 2014 avec l'ARS (Philippe Guétat), le Département (Jacques Rabut) et l'Adapt régional (Thierry Delerce).



→ Les soirées d'information sont toujours très suivies, en particulier par les familles. Avec de modestes moyens, Resaccel s'appuie sur la dynamique d'un réseau régional.

PLUS BESOIN D'ANALYSES FUMEUSES POUR COMPRENDRE LES BIENFAITS DU NUMÉRIQUE. IL SUFFIT DE REGARDER COMMENT VOUS TRAVAILLEZ, COMMUNIQUEZ, ARCHIVEZ, RELAYEZ, PARTAGEZ, TWEETEZ, RÉSEAUZEZ, INNOVEZ, OU JOUEZ (DISCRÈTEMENT), ETC. UNE VRAIE RÉVOLUTION POUR LES USAGERS DES SERVICES EN LIGNE ET LES PROFESSIONNELS QUI ONT OBLIGÉS DE SUIVRE OU DE DEVANCER. EXEMPLES, TÉMOIGNAGES, POINTS DE VUE, TUYAUX EN GUISE D'APERÇU. INCOMPLÈT MAIS STIMULANT.



## Un social très réseaux



Stéphane Leprince, chargé de projets numériques à l'ADEA  
**Le numérique, outil d'apprentissage et de médiation**

**Le numérique est devenu incontournable dans notre vie. Quid dans l'action sociale ?**

Il est à la fois un outil d'apprentissage et de médiation. Les outils collaboratifs permettent de travailler en groupe, de mettre en place des projets où chacun apporte ses compétences, devient acteur. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme souligne qu'il peut être un levier puissant, une clé pour le raccrochage des jeunes en difficulté avec la lecture et l'écriture, qui créera de la motivation plutôt que de la frustration.

La dématérialisation des services publics a forcé à prendre conscience de la culture numérique. L'État a mis en place une coordination nationale pour accompagner ce développement du numérique qu'il impose aux citoyens.

**Comment l'action sociale s'empare-t-elle du numérique ?**  
Pour accompagner les bénéficiaires, les travailleurs sociaux doivent eux-mêmes maîtriser l'outil numérique. Mais les formations restent très classiques; les sites des services publics n'ont pas de comptes de démonstration. Au-delà des aspects techniques, la culture numérique, son impact sur la société, ne sont pas abordés. Dans des Rencontres, à Lyon, un étudiant a présenté un travail sur com-

ment le numérique bouscule les dispositifs de placement en justice: on interdit à un parent de voir l'enfant, mais si l'enfant le contacte avec un smartphone? Les usages vont plus vite que les lois.

Les jeunes utilisent les réseaux sociaux: que l'éducateur refuse d'avoir un compte facebook personnel, OK, mais il doit savoir l'utiliser pour vérifier que le jeune ne se mette pas en danger, l'aider à se protéger, connaître les limites, savoir chercher la bonne info.

**Quelles sont les grandes tendances du numérique ?**

La réforme de la formation a facilité la formation à distance. Les mooc\* permettent de développer le travail collaboratif. Les espaces publics numériques (EPN) accueillent de plus en plus de groupes. La Région veut créer un Campus du numérique, pour former notamment des codeurs, un métier où 8000 postes sont non pourvus. Le codage - auquel les enfants sont initiés dès le primaire - est aussi un outil de médiation: en apprenant à créer un jeu vidéo, des jeunes d'un ITEP ont monté un projet pour présenter leur établissement.

Propos recueillis par A.P.

\* cours en ligne ouverts et massifs

DOSSIER RÉDIGÉ PAR CHRISTOPHE MILAZZO ET ILLUSTRÉ PAR ANNE-ISABELLE GINISTI.

Le numérique ouvre les barrières et efface les frontières. La dématérialisation est-elle irréversible ? Oui, pour les 85 % des connectés. Quid des 15 % victimes de « la fracture numérique » ? Formation, e-inclusion : illlectronisme : quels usages pour quels usagers ?



### Passeport, SVP !

Pour Philippe Trichard, directeur de Terre en couleurs à Bourg, le numérique fait ressortir les difficultés de certains habitants et peut empêcher de considérer des problèmes plus graves. Le centre social avait mis en place des ateliers de formation aux bases de l'informatique. Résultat très surprenant : seule une personne est repartie avec le Passeport Internet et Multimédia. La raison ? Des difficultés de compréhension de langue pour des personnes de tout âge et de toutes origines.

### L'illlectronisme : la vraie fracture numérique

15% d'illlectronisme : un chiffre éloquent qui soutient la thèse d'une fracture numérique. Mais ne serait-ce pas une facilité de langage ? Apparue dans l'Amérique des années 90, elle revêt un parfum très commercial qui résonne en termes de connexion ou d'adoption d'outils et n'envisage que des réponses techniques. Pourtant, ce volet n'est que la partie émergée de l'iceberg. La vraie « fracture » concerne les difficultés d'usage. Des utilisateurs de tout âge ayant une connaissance limitée de l'outil sont pris dans ce que l'anthropologue Pascal Plantard appelle un « marais » de l'usage pauvre du numérique. Pour être pertinente, la notion de fracture doit dépasser l'équipement et s'intéresser aux besoins.

### « Allô, tu me vois ? »

→ La Croix-Rouge de l'Ain utilise des tablettes pour rapprocher les personnes âgées de leur famille. Un service gratuit pour les résidents de seize EHPAD et les personnes âgées autonomes. Seule condition : la famille du bénéficiaire doit être informatisée. Un volontaire en service civique assure les visites avec un bénévole. Pour des personnes isolées, dont certaines parlent peu, c'est un vrai atout qui conduit à des échanges autour de la notion de séparation. Des discussions qui font l'objet d'un retour auprès de l'EHPAD. Les bénéficiaires s'approprient-ils la technologie ? « Pour eux, c'est le Minitel ! Leur priorité, c'est de parler avec leurs proches. Ils s'adaptent ! », rappelle Zakia Izi.



▶ Zakia Izi est la 5<sup>e</sup> volontaire recrutée par la Croix-Rouge.

### Coup de pouce connexion

Lancés en 2013, les ateliers Coup de pouce connexion sont un partenariat entre la MSA, le Département et la CAF. Ils luttent contre l'exclusion numérique des personnes éloignées de l'apprentissage et présentant des difficultés socio-économiques. La dimension pédagogique est centrale. Pendant quinze semaines, douze personnes aux profils divers suivent des formations gratuites à la bureautique et Internet. Un partenariat avec Micronov permet l'achat de matériel reconditionné. Face à l'évolution des besoins, la MSA a choisi de mettre les ateliers entre parenthèses. Ils pourraient être repensés sous la forme de groupes allégés.

## Démarche en ligne : les accros de caf.fr

« On a l'impression que ça a toujours été là. » Allocataire depuis dix ans, Maryline Roux ne pourrait pas se passer de Caf.fr. Elle a suivi d'allocations, les déclarations trimestrielles : elle fait tout en ligne. « Je suis à cinq minutes, mais c'est bien de pouvoir le faire de chez soi. » Elle n'a jamais eu de souci majeur : « J'ai eu une aide suspendue. Je ne savais pas d'où ça venait et je n'avais reçu ni courrier, ni mail. J'ai pris rendez-vous et tout rentré dans l'ordre. »

■ **Le bon équilibre**  
Pour Philippe Bichat, l'équilibre entre numérique et relation humaine est crucial. Il y a deux ans, l'informatique lui était étrangère. Il s'est mis à la

page. Suite à un licenciement économique, ce chauffeur routier a entrepris les démarches pour le RSA. « Tout s'est passé comme sur des roulettes. » L'ergonomie, la navigation, le téléchargement du formulaire, la réception des identifiants : pas d'encombre. Idem pour la prise de rendez-vous. « Je les ai quand même appelés pour m'en assurer. »

■ **CAF appli-quée**  
Miryam Jamaï est une incondionnelle. « Je suis tout le temps sur mon mobile. » Allocataire, elle a adopté l'application. Satisfaction dans l'ensemble : « Parfois, ce n'est pas très précis. J'ai du mal à trouver

l'info. Alors, je cherche sur d'autres sites, sur des forums. » Elle ne s'en passerait pour rien au monde : « C'est tellement mieux ! Vous imaginez vous déplacer à chaque fois ? Là, on prend cinq minutes et c'est fait ! » Rien à ajouter ? « Un chat pour échanger en direct avec des conseillers disponibles. »



▶ Maryline Roux juge le site de la CAF complet et facile à naviguer.

### MSA : l'attrait croissant des services en ligne

Déjà un quart des ressortissants et la moitié des actifs utilisent les plus de 70 télé-services proposés par la MSA. Pas question pourtant d'imposer le web. Il s'insère parmi les canaux de communication. En ligne, les démarches concrètes sont plébiscitées pour leur facilité. L'accueil sur rendez-vous se développe et propose une approche plus globale. Le téléphone reste un moyen d'orienter et de régler des situations.

Exemple : le passage des Titres emplois simplifiés agricoles au tout numérique entrainera une communication vers les 15 % d'utilisateurs de la version papier et des ateliers de formation seront assurés. Les points d'accès sont multipliés grâce aux ordinateurs dans les agences MSA et aux Maisons de services au public.

### CIDFF : une maison digitale



→ Le CIDFF de l'Ain a choisi le 8 mars pour inaugurer la première Maison digitale. À l'origine, un constat : la moitié des femmes

accompagnées n'ont pas d'adresse mail personnelle. La Maison digitale complète les actions du CIDFF en faveur de l'accès aux droits et à la citoyenneté des femmes. Des demi-journées libres seront proposées aux plus autonomes. Un accompagnement plus encadré ciblera la recherche d'emploi, les démarches administratives ou le suivi de la scolarité.

### Une démarche violente ?

→ Faisant écho au Défenseur des droits, une assistante sociale relevait aux Rencontres d'Interaction la « violence des administrations ». En ligne de mire, les coupures de droits et la « souffrance psychologique » induites par l'absence de réponse par téléphone et les délais de prise de rendez-vous. Une critique d'autant plus virulente qu'elle pointait l'absence de canaux dédiés aux professionnels.

### Textos

👉 Comme l'éducation, l'accès à Internet a été reconnu comme un droit humain fondamental par les Nations Unies.

👉 Manque d'équipement, illettrisme et crainte sont les principaux freins à Internet chez les bénéficiaires d'Emmaüs Connect.

👉 85 % des services publics sont accessibles en ligne, seuls 19 % des plus fragiles y accèdent. → Étude connexion solidaires, Emmaüs Connect, avril 2016.

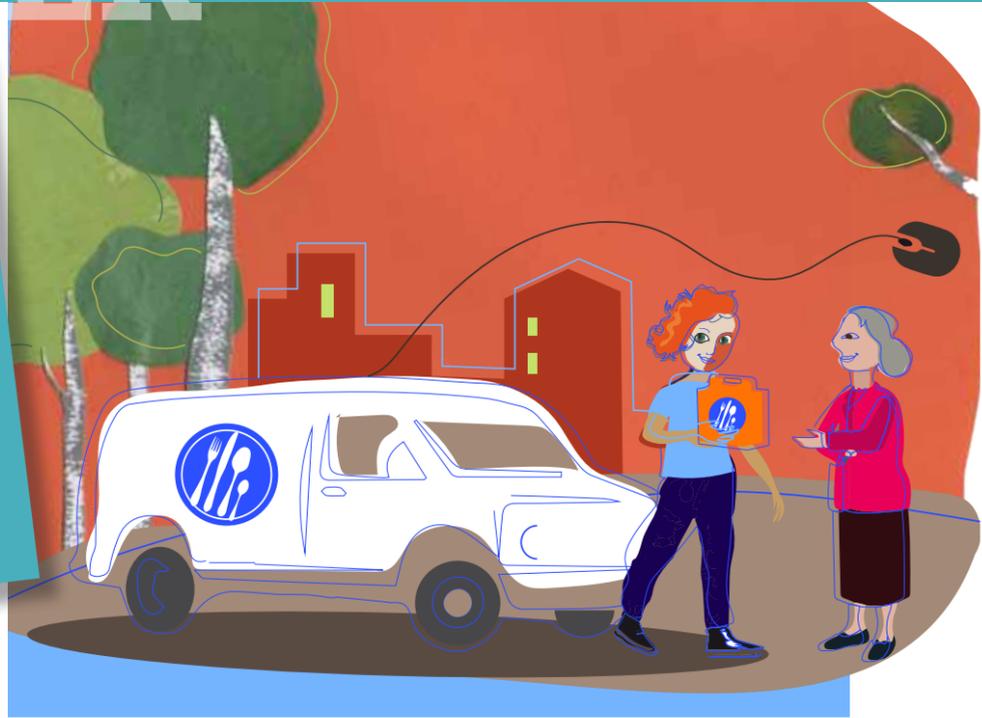
👉 60 % des Français se disent à l'aise avec l'e-administration ; 40 % sont inquiets de sa généralisation. 15 % sont incapables d'entreprendre ces démarches. → Baromètre du numérique de l'Arcep 2016.

👉 La dématérialisation s'accompagne d'une perte de la qualité des informations communiquées par téléphone. → Étude du défenseur des droits sur « Accueil téléphonique et dématérialisation des services publics ».

👉 Dans l'Ain, 30 espaces publics numériques permettent de s'initier, d'échanger et de pratiquer. Liste sur <http://www.netpublic.fr/>

👉 Le Pass numérique offre à tout Rhône-alpin dix heures d'accompagnement dans les EPN. Il est disponible auprès de la Région, de Pôle emploi, des MLJ, des centres sociaux.

Consulter ses mails, lire ses notifications sur smartphone : le numérique, c'est d'abord des réflexes qui changent la manière de travailler. Plus de feuilles volantes, plus de kilomètres inutiles : l'information est accessible, tout le monde est joignable, connecté, efficace. En théorie ou en pratique ?



### ADMR : le domicile sur le bout des doigts

Finie la gameboy ! Depuis 2015, l'ADMR remplace ses badgeuses par Philiatel, un système de télégestion grâce à un millier de smartphones. Pour les salariés, plus besoin de se déplacer pour transmettre les données : elles sont envoyées par le réseau et récupérées en 24 heures par les associations, simplifiant contrôle et rémunération.

Les salariés retrouvent, à travers une interface professionnelle dédiée, planning, messagerie, informations sur les usagers et... fonction téléphone. Pour l'utilisateur, rien ne change : il présente une carte à l'arrivée du salarié qui badge sur son téléphone grâce à la technologie sans contact. Idem à la fin de la prestation, ce qui facilite le respect des plannings. Les trajets et les tâches liées à l'ADMR sont enregistrées dans l'application. Le recours à la géolocalisation permettra de mieux prendre en compte les temps de trajet.

Une fois les formations dispensées et les craintes dissipées, la nouvelle organisation a été plébiscitée. Côté sécurité, les données transitent vers des serveurs centralisés ; un mot de passe protège les informations effaçables à distance en cas de perte ou de vol.

▶ Autre exemple d'intervention « numérique » : les HappyTab' de l'ADAPA (voir pages 18-19).

### Dynacité : mon bailleur dans ma poche ?

→ Depuis 2015, les requêtes mobiles ont supplanté celles effectuées par ordinateur. Un souffle de mobilité qui a poussé Dynacité à lancer sa propre application mobile. Pour coller aux besoins et réagir plus vite aux adaptations du produit, « Dynacité dans ma poche » a été développée en interne par la direction du numérique. Pour Benoît Morel-Lab, l'ergonomie et la facilité d'accès sont les principaux atouts. L'appli permet de traiter les demandes techniques en joignant description et photos. C'est aussi un outil de communication entre Dynacité et ses locataires. Ils peuvent modifier leurs coordonnées ou envoyer directement des justificatifs. Ils seront dorénavant informés des événements entourant leur immeuble. Si le déploiement ne fait que commencer, les premiers retours sont déjà positifs.



▶ Informaticien de formation, Benoît Morel-Lab est à la tête de la direction du numérique de Dynacité.

### Tous connectés !

→ Dynacité travaille actuellement pour connecter son système d'information à celui de ses fournisseurs grâce à une norme commune. Concrètement, lorsqu'un technicien interviendra sur l'ascenseur d'un immeuble, l'information remontera à son entreprise, puis à Dynacité. Ensuite, tous les habitants de la montée recevront une notification via l'application mobile les informant de la réparation.

## Adapei : un dossier aussi unique que l'utilisateur

Au sein du site pilote de l'Armaillou, l'informatisation du dossier de l'utilisateur se fait tranquillement. Une révolution silencieuse centrée sur la personne.

En tant que psychologue cognitive, Jean-Baptiste Pégourié a un lien particulier à l'oral et à l'écrit. Dorénavant, il dépose sur le logiciel Ogyris ses écrits, observations personnelles et constats tout en préparant des documents partagés. Ils impliquent une rédaction plus réfléchie, simplifiée, plus attentive à l'intimité et au droit de la personne. Autant de thèmes qui ont nécessité des réunions d'information juridique et éthique. Définir la terminologie est crucial pour la réussite du déploiement. Il s'agit d'établir des parallèles entre anciennes et nouvelles dénominations, d'adapter certains items. Ainsi, « opportunités/freins » est devenu « compétences/difficultés ».

Les versants cognitifs et apprentissages seront renforcés.

#### ■ Une amélioration au fil du déploiement

Au quotidien, la gestion du temps et des habitudes de travail interroge. L'exploration, la saisie et les corrections sont chronophages. Un temps qui, pour certains, empiète sur le contact avec les usagers. Ce qui rend d'autant plus cruciale l'adaptation du vocabulaire : « il faut que les gens se rendent compte que ce qu'ils font aujourd'hui, ils peuvent le faire sur Ogyris mais sous un autre nom ! » L'écart entre des « experts » et les « occasionnels » reflète l'aisance avec l'outil

informatique. Il impose de poursuivre la formation interne, d'établir des modes d'emploi simplifiés. Déjà, le module consacré à l'élaboration du projet personnalisé est éprouvé, notamment par les éducateurs. Bilan donc positif malgré un manque de recul sur les limites. Seule certitude : la réussite du déploiement repose sur la qualité du matériel et du réseau.



▶ Pour Jean-Baptiste Pégourié, qui a eu son premier ordinateur en 1979, l'adoption du dossier informatisé était naturelle.

### Aides au logement : une gestion « Ideal »

À Bourg Habitat, finis les dossiers papiers d'aide au logement et place à Ideal ! Depuis 2014, les demandes d'aides transmises à la CAF sont dématérialisées. Une démarche de modernisation de l'État où Bourg Habitat faisait figure de pionnier. Une préparation interne et l'accompagnement de la CAF ont garanti le bon accueil du projet.

Bourg Habitat a profité de ce déploiement pour harmoniser ses pratiques internes. Aujourd'hui la demande d'aide se fait via Ideal, au moment de la signature du bail et en direct avec le locataire qui n'a plus à déposer de dossier à la CAF. Quant au bailleur, il a l'assurance que la demande a été déposée et que les paiements seront plus rapides.

### Les bienfaits de l'Agenda 21

→ Mis en place par l'ancienne majorité du Conseil départemental, l'Agenda 21 a eu des effets bénéfiques pour les agents du Département en matière de déplacements et de réunions à plusieurs. Mot d'ordre : chaque fois que possible, remplacer par une visioconférence, facilitée par des outils matériels et logiciels performants. Se réunir en ligne, échanger en un temps contraint, travailler à distance, informer de manière interactive : autant d'activités où le numérique a encore une très large marge de manœuvre. En revanche, usages et mentalités sont très en retard.

### Des dossiers de tutelles mobiles

→ Depuis près de dix ans, l'Udaf utilise un logiciel métier spécifique pour le suivi des dossiers de majeurs. Grâce à leurs ordinateurs portables équipés de clés 3G, les salariés ont accès aux dossiers de partout. Pour permettre un accès à distance, des modules spécifiques ont été développés. Enfin, des tablettes seront testées lors des visites chez les majeurs. Pourtant, si la dématérialisation paraît incontournable, elle soulève des questions quant aux procédures à mettre en œuvre : adresse mail et démarches individuelles, devenir des comptes une fois le retour à l'autonomie...

### Textos

83 % des intervenants sociaux jugent le numérique indispensable, mais seuls 30 % savent orienter les usagers. 33 % s'avouent démunis ; 10 % estiment avoir une formation adaptée. → Étude connexion solidaires, Emmaüs Connect.

Utiliser les tablettes au sein d'un ESAT peut être bénéfique. Un exemple à l'Adapei d'Ille-et-Vilaine. → « Les perspectives d'e-inclusion dans le secteur du handicap mental. » <http://terminal.revues.org/419>

Quelles pistes technologiques développer avec les établissements médico-sociaux ? Quelles coopérations mettre en place ? Comment conjuguer vivre ensemble et connexion ? Autant de questions à la frontière du numérique et du travail social. → « Les technologies numériques au service de l'utilisateur... au secours du travail social » de Vincent Meyer.

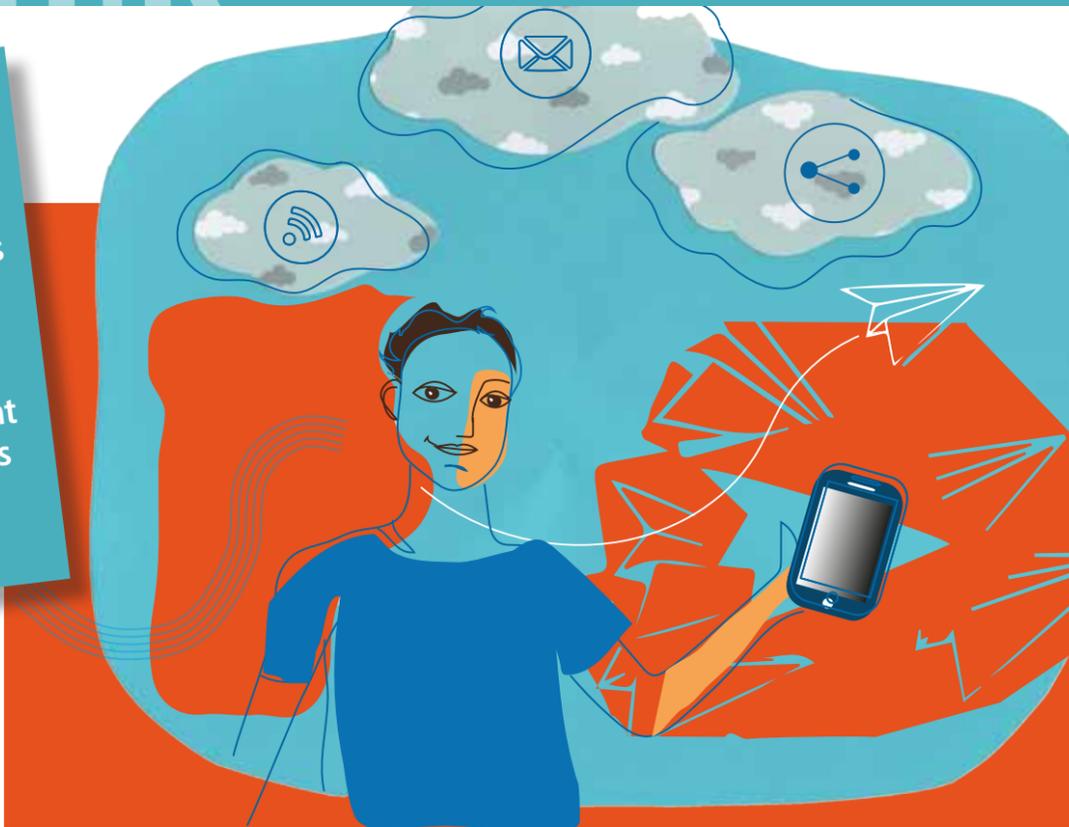
Plus que la déconnexion, le manque d'équipements ou de savoir-faire, l'épineuse question de l'ergonomie des plateformes numériques. → [www.les-cahiers-connexions-solidaires.fr/dossier/2016-lannee-de-la-dematerialisation/entretien-avec-nathan-stern](http://www.les-cahiers-connexions-solidaires.fr/dossier/2016-lannee-de-la-dematerialisation/entretien-avec-nathan-stern)

Pour un nombre croissant de structures, l'accès au numérique passe par le recours à des jeunes recrutés en service civique pour des missions de médiation numérique ou d'accompagnement de publics.

Des bancs de l'école aux maisons de retraite, le numérique s'impose. Une omniprésence qui transforme les technologies en normes sociales. Faut-il en avoir peur ou célébrer le progrès ? Comment ne plus être seulement devant ou derrière son écran mais côte à côte, autour de l'écran ?



► Pour Lionel Buathier, co-responsable de la licence, "Les applications ne sont jamais terminées". Nicolas, Valentin et Robin ont repris l'application de l'IME Henri Lafay pour l'améliorer, la corriger et la compléter.



### Mises en appli: le handicap, terrain d'ententes

C'est le job des étudiants de la licence professionnelle Informatique et mobilité de l'IUT Lyon 1 à Bourg de se former à la conception d'applications mobiles. Alors, autant être utile ! Ils ont mis l'accent sur le handicap et expérimentent l'outil numérique pour aider à la communication et à l'apprentissage. En 2015, ils ont conçu pour le SIAAM une calculatrice et une loupe adaptée aux enfants malvoyants. Depuis, un jeu de mémoire est utilisé par les enseignants et le personnel médical. Développé avec un enseignant de l'IME de Condamine, un jeu de l'oie permet aux jeunes d'apprendre tout en favorisant l'émulation. Des réussites permises par l'interface tactile de la tablette, plus facile à appréhender et moins imposante qu'un ordinateur. Plusieurs applications sont développées en lien avec un animateur de l'IME Henri Lafay (APAJH). Au vu de l'aisance des jeunes autistes avec l'outil numérique, une application a été pensée pour faciliter la communication visuelle.



### Quand les jeunes passent leur permis

→ En février, 44 jeunes de l'IME L'Armaillou à Belley ont passé leur permis... Internet. Confronté aux dangers du réseau (droit à l'image, persécutions, violence...), l'établissement s'est appuyé sur une initiative ministérielle pour développer les bons réflexes. Une formation en deux temps : la sensibilisation assurée par un gendarme et l'examen en tant que tel. Une action qui vient alimenter les discussions quotidiennes autour de l'usage d'Internet et qui a fait prendre conscience aux jeunes de leurs droits mais aussi des limites à ne pas franchir. → [www.permisinternet.fr](http://www.permisinternet.fr)

### Bons tuyaux

- Proches du mécénat, les chèques Aptic permettent de rapprocher les acteurs de la médiation numérique. Un commanditaire (collectivité, entreprise...) finance des chèques et les distribue au public qu'il juge le plus approprié. Ces bénéficiaires peuvent les utiliser pour payer tout ou partie de formations numériques auprès d'acteurs référencés sur la plateforme Aptic.fr.
- À l'échelle de la région, la Coraia (Coordination Rhône-Alpes Auvergne de l'Internet adapté) agit pour représenter le réseau des acteurs du numérique. Elle vise à les former, rapprocher et informer à travers des rencontres avec comme ambition de soutenir le développement du numérique, favoriser les synergies et l'implication des acteurs dans la politique régionale. → <http://coraia.reseamednum.fr/>

## Les pistes numériques d'un éduc'spé : l'exercice de mémoire de Claude Frontera

*Numérique et travail social. Deux mondes que certains jugent incompatibles, évoquant des jeunes enfermés derrière un écran. D'autres, comme Claude Frontera, y perçoivent une chance de travailler la relation à l'autre. Il a fait ses premiers pas à la MECS de Seillon puis évolué vers l'ITEP où il entame une formation d'éducateur spécialisé. Quand ce diplômé en programmation et amateur de jeux vidéos débute des ateliers de médiation numérique auprès d'adultes handicapés, il prend conscience des potentialités du numérique. En se basant sur les besoins des jeunes de l'ITEP (leurs lectures, leur attrait pour le multimédia, leur désir d'évasion), il leur propose de créer une BD numérique. Dix séances pour mettre en scène des*

*personnages en se basant sur des tranches de vie de l'institut. Mais surtout, un moyen de travailler sur la créativité et d'échanger en prenant plaisir à travers un projet commun. Comment dédramatiser l'outil ? Claude Frontera tente de répondre dans le mémoire qu'il achève à l'ADEA. « L'écran en lui-même n'est pas mauvais, c'est plutôt l'utilisation qu'on*

*en laisse aux jeunes » précise-t-il. Le numérique est un moyen de médiation permettant de développer des axes éducatifs comme l'art ou le sport. L'implication des éducateurs est essentielle sur le volet de la prévention ou de l'encadrement. Claude Frontera veut dépasser l'utilisation basique de l'outil, qu'il s'agisse des réseaux sociaux ou de jeux grand public. Dans ses cartons, on trouve la reconstitution des bâtiments de l'ITEP dans le jeu de construction Minecraft. Sans oublier un travail à partir de logiciels de code pour créer des jeux pour téléphone mobile. Avec toujours la même ambition : stimuler la créativité et travailler sur la relation à l'autre.*



► Pour Claude Frontera, « c'est à nous de prendre possession de ces objets, d'en avoir moins peur pour travailler avec les jeunes et leur proposer d'autres utilisations ».

### Le numérique à Alfa3a : un outil de partage de l'information

→ Pour Alfa3a, le numérique est synonyme d'échange et de fiabilité de l'information. Un rôle rempli par le site Internet, vitrine de l'association et, en interne, par la newsletter mensuelle. Au quotidien, la gestion électronique des documents et la centralisation des données sont au cœur de cette révolution. Les informations sont saisies une fois puis partagées conformément aux autorisations de chacun, ce qui facilite la coordination et le suivi à distance. Stockées sur un serveur unique, les informations sont accessibles de partout. Une meilleure circulation de l'information qui apaise les tensions, réduit les effets de l'éloignement et homogénéise les méthodes de travail. Un manager peut accéder aux informations de chaque structure tandis que des extractions sont possibles, notamment pour les partenaires. Et bientôt avec les usagers. Le service petite enfance travaille sur la possibilité pour les familles de transmettre des informations en ligne. Un besoin de partager une information fiable qui correspond aux exigences des autorités de tutelle et des financeurs. Faut-il abandonner le papier, plus coûteux, moins écolo et peu sécurisé ? Ce serait omettre les questions de fiabilité et d'obsolescence. Le développement harmonieux du numérique serait conditionné par l'adoption d'un schéma directeur, porté par un référent. Il s'agit de limiter les aspects chronophages du numérique (surcharge de mails, disponibilité permanente) pour en faire une plus-value.

### Textos

- 🍌 Mis en place par Emmaüs Connect et la startup We Tech Care, le site « les bons clics » permettra de diagnostiquer ses compétences informatiques et de se former en ligne.
- 🍌 Le site ClicJob dispense des conseils et des outils ludiques et pratiques pour l'emploi des jeunes. Il est aussi un lieu d'échange entre jeunes et avec des conseillers. → <http://www.clicnjob.fr/>
- 🍌 En partenariat avec la CAF et la MSA, quatre départements ont créé les « promeneurs du net », des professionnels de l'action sociale qui accompagnent les jeunes sur les réseaux sociaux. → [www.promeneursdunet.fr](http://www.promeneursdunet.fr)
- 🍌 À l'horizon 2021, toutes les communes de l'Ain devraient être reliées à la fibre optique. Seules 200 sont déjà raccordées pour plus de 27 000 abonnés.
- 🍌 Sur le modèle de Mécabourg ou d'Alimentec, entreprises et organismes de formations du bassin burgien se sont rassemblés derrière la bannière de Numéribourg pour travailler ensemble et valoriser le savoir-faire local.
- 🍌 Échanger grâce au numérique c'est possible avec les fablabs (laboratoires de fabrications numériques) et les espaces de co-working. Dans l'Ain, le premier a ouvert en 2016 à Ambérieu. → [www.lab01.fr](http://www.lab01.fr)



**Boris Schruoffeneger pilote une grosse machine numérique, celle du Conseil départemental. Un dir'com chef de chantiers ouverts au public où les réseaux (sociaux) sont déjà en place. Visite et extraits.**

# Ain Connection Bientôt la suite !



## Speed

- Le site Internet du Département montrera son nouveau visage en septembre.
- L'Ain se classe 5<sup>e</sup> au baromètre de la présence numérique qui récompense l'interactivité avec les habitants.
- Avec Ain 360, il est en France la première collectivité à proposer un outil de participation citoyenne.
- Le service communication s'est un peu éloigné du siège du Conseil départemental en s'installant à la Maison de l'Agriculture. La com', premier service nomade ?

### C'est quoi, la culture numérique au CD 01 ?

La diffusion de nos messages de service public et de communication institutionnelle sur les réseaux sociaux, le seul outil à apporter de l'interactivité. On pourrait s'en contenter car l'impact est fort.

### Le Magazine 01 est bon pour la corbeille à papier ?

Non, même si nous avons réduit à trois le nombre de ses parutions par an. Notre stratégie permet une mise en perspective cohérente : l'actualité "chaude" est traitée sur les réseaux sociaux ; les sujets de fond sont traités avec recul sur le papier.

### Comment sont validés les contenus ?

Point névralgique ! Les réseaux sociaux et l'évolution des usages numériques révolutionnent le management et les schémas de validation. Nous appliquons deux principes : la délégation et la confiance. Depuis 2010, il n'y a jamais eu de couac... Sur Facebook, le community manager doit pouvoir réagir en moins de sept minutes, sinon, c'est trop tard. 100 % des réponses nous parviennent en deçà de ce délai.

### Quelle part occupe le numérique dans l'emploi du temps du service ?

70 %. En 2009, nous avons constitué un pôle contenu qui a très vite muté vers le multimédia et le numérique. Nous nous sommes lancés en 2010 dans les réseaux sociaux avec les moyens du bord. L'équipe intègre deux community managers\* qui passent la moitié de leur temps à orienter les usagers ; elle partage aussi avec le service informatique un webmaster qui apporte aux projets numériques une touche technique très utile.

### Qu'est que l'appli Ain 360 ?

Un outil de dialogue pour une démocratie plus directe. Je pose une question, j'ouvre un débat, je réagis en direct. C'est nouveau et même pionnier en France, et ça marche !

### Les réseaux sociaux fonctionnent-ils en com' interne ?

Par encore, mais les lignes sont en train de bouger ; c'est forcément plus long. Nous avons un président qui booste, qui communique par textos ou par mails. Nous avons un intranet un peu rudimentaire mais très apprécié car il est plein de ressources comme l'annuaire des services. Les agents sont comme les citoyens : ils produisent des contenus. Certains sont très experts au point que nous nous appuyons sur eux pour la refonte du site ain.fr.

### Allez-vous le simplifier ?

Le message est clair : un site Internet au service des usagers. Arborescence très simple, ergonomie sobre, accès direct à l'info et un très bon référencement.

### On ferme la vitrine ?

Un site vitrine ne sert plus à rien, sinon à se faire plaisir. Pour le RSA, par exemple, il y aura deux entrées : une sur le dispositif, une autre sur le point de vue de l'institution.

### Les élus sont très réseaux !

La nouvelle équipe est très connectée. Trois élus sur quatre sont sur les réseaux. Quand ils assistent à une manifestation, hop, ils envoient des photos et un commentaire. Ils mettent même parfois les contenus à jour.

### Arrivez-vous à débrancher ?

Oui et non ! Presque totalement pendant les congés. En revanche, pour les community managers, la DGS a tranché : elles ont droit à la déconnection. Pas d'astreinte, comme pour les routes. •

Propos recueillis par A.G.

\* gestionnaires en ligne de contenus et d'internautes



→ « La Région demande de plus en plus que les formations soient délocalisées. L'ADEA s'est équipée de deux classes mobiles, avec ordinateurs et tablettes », précise Patrick Perrard.

## FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

« Le numérique, enjeu essentiel de la **de la formation professionnelle** »

**SOUS LA HOULETTE DE SON DIRECTEUR, PATRICK PERRARD, L'ADEA ÉLARGIT SES FORMATIONS ET SES PARTENARIATS.**

### Qu'est-ce que l'ADEA ?

Un centre de formation créé en 1948, axé au départ sur l'enseignement agricole. Aujourd'hui, 75 % des formations sont liées à l'aide à la personne, au sens large : diplôme de moniteur-éducateur – la première formation en travail social, proposée depuis 1971 –, d'accompagnant éducatif et social (AES) – qui remplace depuis la rentrée 2016 ceux d'aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale et auxiliaire de vie scolaire –, d'éducateur spécialisé, qualification surveillant de nuit, maîtresse de maison, pré-formation aux métiers du social.

La vocation originelle d'être un centre « de formation professionnelle et de promotion sociale » est toujours d'actualité : à la rentrée 2016, 60 % des stagiaires en formation longue en travail social avaient un niveau infra-bac.

Nous répondons aussi aux demandes de formation continue, à la carte. Nous travaillons par exemple pour l'Adapei, l'Adapa, le Département, la MSA, l'Orsac... Depuis un an, nous développons, en partenariat avec l'École Santé Social Sud-Est à Lyon, la préparation aux concours d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture et infirmier, et avec l'INFA et l'INFREP, le « parcours compétences premières », surtout sur le volet numérique.

### Pourquoi le numérique ?

Aujourd'hui, c'est un enjeu essentiel dans la formation professionnelle. Il y a quinze ans, l'ADEA a été un des premiers établissements, hors universités, à utiliser une plateforme pédagogique numérique. La Région nous a identifiés « en avance » sur le numérique dans la formation en travail social et nous finance pour accompagner son développement dans les organismes de formation.

Nous faisons partie des réseaux CORAIA (Coordination Rhône-Alpes de l'Internet accompagné) et laplacenumérique.fr.

### Vous avez mis en place un Espace public numérique en 2013 ?

Dans l'Ain, c'est le seul intégré dans un centre de formation

et le premier équipé pour l'accueil de personnes handicapées. Le but est de lutter contre la fracture numérique. Nous avons des conventions avec divers partenaires pour former des intervenants sociaux (travailleurs sociaux, animateurs, conseillers Pôle emploi...) à accompagner leurs publics à l'usage du numérique, des plateformes dématérialisées. La mise en place d'une formation qualifiante (niveau III) de conseiller à la médiation numérique – la première dans l'Ain – est en projet.

### L'ADEA développe aussi de nouveaux partenariats.

Depuis mars, nous accueillons dans nos locaux le Centre de réadaptation professionnelle de l'Orsac. Nous pourrions mutualiser des projets, comme réunir nos deux groupes de formation AES, tout en conservant la spécificité du public du CRP.

Avec le Collège coopératif Rhône-Alpes et l'École Santé Social Sud-Est, nous avons monté l'association METIS pour mutualiser notre expertise, notre expérience.

### L'IREIS, qui forme également au travail social, est-il un concurrent ?

Un peu, mais c'est aussi un partenaire. Nos rapports sont très apaisés. Le partenariat débute. Nous réfléchissons à un groupe commun de formation AES, à développer les complémentarités. Nos deux organismes sont membres du réseau UNAFORIS\*. Pourquoi pas aller vers une fusion, mais en gardant chacun son identité propre ?

### L'ADEA a un statut associatif. Comment vit l'association ?

Le conseil d'administration se renouvelle un peu, avec l'arrivée de personnes du travail social, comme Francis Feuvrier, directeur des PEP 01. ●

\* Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale

Propos recueillis par Annick Puvillard

# « Rassurez-vous, on mange quand même tous les jours. »

NIVEAUX TROP BAS ET INSTABILITÉ DES COURS, ALÉAS CLIMATIQUES, HAUSSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES NÉCESSAIRES AUX ACTIVITÉS DES EXPLOITATIONS : LES AGRICULTEURS SONT À LA PEINE ET VOIENT LEUR ÉQUILIBRE FAMILIAL CHAMBOULÉ. À TEL POINT QUE BEAUCOUP S'INTERROGENT...

« On s'en souviendra de cette année 2016 ! Et 2017 s'annonce aussi difficile. Beaucoup d'entre nous ne savent pas s'ils verront 2018... » Plus rien ne semble aller au sein de la « Ferme France ». Ses agriculteurs ont pris successivement en pleine figure une météo capricieuse à répétition, une sécheresse historique et des cours qui s'en vont à vau-l'eau, immaîtrisables, imprévisibles. Les conséquences économiques et financières sont ravageuses dans nombre d'exploitations. Il fut un temps où les céréaliers s'en sortaient mieux que les autres. « C'est fini depuis au moins deux ans », explique Jean-Paul Devrieux, agriculteur aujourd'hui retraité qui a exploité en son temps 170 ha à Mionnay, Villars-les-Dombes et Bouligneux et qui reste administrateur à la MSA Ain-Rhône. « Même pour nous, la situation est devenue compliquée et surtout très contrastée. Il y a ceux dont la ferme a un passé, une assise. Là, ça peut encore aller. Mais les jeunes forcés d'investir sont un paquet à s'interroger. Faut-il imaginer passer en bio ? Comment se diversifier ? Chez nous les céréaliers, peu de réponses. Du coup, il y a pas mal de démotivation. Les salaires en ont pris un coup. Le pire, c'est le manque de perspective, poursuit Jean-Paul Devrieux. Les nouveaux agriculteurs sont mieux formés et pourtant... Pour le moment, on ne voit pas d'issue. Il va falloir s'adapter, mais pour aller

où ? Faudra-t-il diminuer les surfaces ? Choisir les bonnes terres et laisser de côté celles à faible potentiel ? Comme ils ont la tête dans le guidon, ils n'ont pas le temps de réfléchir. C'est la fuite en avant qui peut se comprendre quand on ne sait pas comment finira l'année, avec quel niveau de prix, sans parler des possibles aléas climatiques... Et je ne vous parle pas des conséquences sur la vie de famille. »

## « La vie continue... il le faut »

Au GAEC du Plantier, à Saint-Trivier-sur-Moignans, chez Bernard et Gaël Moyenin, ce n'est pas l'année qui risque de mal se terminer. « Les fins de mois sont une appréhension constante », explique Bernard, le père de famille. Souvent, je me réveille la nuit et dans ma tête je vois défiler les chiffres... Ce n'est même plus la peine d'essayer de se rendormir. Alors je prends un livre. La lecture me sauve. Surtout Zola, mon auteur préféré. » Et pourtant... Le Plantier a connu de belles années. Surtout du temps du père Antonin et de la mère, Marguerite. Dans les années cinquante, 5 ou 6 ha de terre suffisaient à leur bonheur. Aujourd'hui, le GAEC en cultive quinze fois plus. « Mon fils Gaël m'a rejoint en 2014. Il a en même temps repris une exploitation à Baneins, soit un total de 145 ha. Nous avons 60 laitières et une production de 400 000 litres. Faudrait progresser, mais comment ? Vu la

conjuncture, nos projets tombent à l'eau. Nous aurions besoin d'un nouveau bâtiment, mais la banque nous a dit : Ne vous précipitez pas ! On se contente de mettre aux normes la salle de traite. Ça nous a pris trois ans. Le dossier de subvention a été accepté mais le banquier s'est fait tirer l'oreille. Notre lait est payé 230 €. S'ajoutent 60 € de prime qualité et un peu pour la matière grasse. On est autour de 310 € alors qu'il faudrait 350 pour tourner sans bénéfices et 400 pour commencer à gagner notre vie. Dans les années 80/90, on passait d'un emprunt à l'autre avec un enthousiasme partagé par le banquier. C'était la Banque verte. Faudrait peut-être y revenir d'ailleurs... Quand on apprend que 150 agriculteurs se sont suicidés en 2016 et que ça continue, on est écoeuré. Un de nos jeunes collègues de la CUMA, un passionné, vient de nous annoncer qu'il arrêterait le métier pour éviter d'en arriver là. C'est terrible... » ajoute, les yeux dans le vague, Bernard Moyenin. Gaël, le fils, a 30 ans. Célibataire, il vit à la ferme. Diplômé du lycée de Cibeins (BAC et BTS d'analyse et conduite des systèmes d'exploitation), il est revenu à Saint-Trivier après quatre ans vers Thonon-les-Bains. « Je travaillais chez le président de la coopérative, raconte le jeune homme. Nous produisions du lait de montagne pour l'AOC reblochon. Le plus marrant c'est qu'il me disait qu'à ses débuts, le rêve était d'atteindre le

niveau de Bresse Bleu à Servas, notre collecteur ! À présent, nous courons derrière les AOC. Mon père voudrait passer en bio. Faut voir... » Chez les Moyenin, le fameux conflit des générations fonctionne à l'envers. Le fils est favorable à la lutte raisonnée alors que son aîné aimerait passer la vitesse supérieure. « De toute façon, il va falloir trouver une solution. Non seulement, on a du mal à finir le mois, mais on peine même à le commencer ! Les factures tombent. On en met de côté et elles s'accumulent. Dans un tel contexte, se sortir un salaire relève de l'acrobatie. On a retardé le remplissage de la cuve de gaz. On a du bois, on se chauffe avec. Idem sur les dépenses du quotidien. Plus de superflus. Mais rassurez-vous, on mange quand même tous les jours ! En décembre, pour la naissance de notre première petite-fille, on a juste évité le champagne. »

Gaël aimerait ne plus vivre chez papa et maman. Logique, mais compliqué : « J'ai voulu acheter la partie où vivaient mes grands-parents. La famille était d'accord... mais il faudrait que les cours du lait remontent. » Cette crise qui n'en finit plus provoque un autre dommage collatéral, la difficulté de s'offrir un peu de loisirs. « Ils sont limités », regrette Bernard. Le GAEC permet heureusement d'organiser les week-ends. Il faut se forcer à avoir des projets. » De son côté, Gaël prépare les conscrits : « Eh oui... la vie continue. Pas question de passer à côté » affirme-t-il. Utopie, la petite chienne de la maison, confirme par deux ou trois battements de queue. Pas davantage. La crise, c'est pour tout le monde.

## La musique et le robot

À Saint-Nizier-le-Dézert, les 47 vaches laitières et leurs 350 000 litres collectés par Bresse Bleu à Servas peinent à assurer à Jean-Claude Bertiller un revenu correct. Passionné d'informatique, l'agriculteur a pourtant osé le grand pas il y a six ans : « J'ai investi dans un robot ! Je ne regrette rien, bien au contraire. En revanche, il faut le payer... L'étude de financement a été réalisée sur la base de 350 € la tonne de lait. À l'époque, elle était à 400 €, tout allait bien. Et puis plouf ! Nous voilà retombés à 300 €, presque



→ Bernard Moyenin et son fils Gaël, revenu à la ferme il y a trois ans avec des projets qui peinent à se concrétiser, s'interrogent sur l'avenir de leur profession

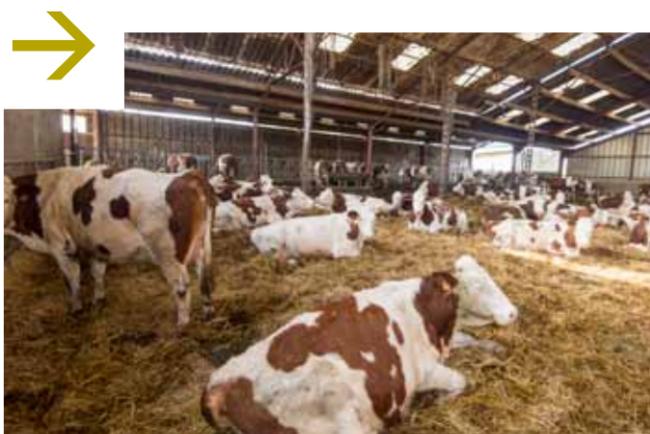
au niveau de la grande crise de 2010 et moins qu'en 1997. » Chez les Bertiller, on ne recule pas devant l'ouvrage. Le grand-père continue à 80 ans à donner un coup de main pour semer les maïs et pour les foins. « Mes parents vivent dans le même corps de ferme que nous. Comme ça, le père peut avoir l'œil sur ce qu'on ne sait pas faire ! Le robot, il n'était pas chaud. Question de génération. Mais finalement, il a compris. Mon épouse travaille à l'extérieur, à Bourg-en-Bresse. Ma fille Emeline a d'abord choisi l'éducation spécialisée mais elle veut retourner à l'école pour devenir prothésiste dentaire. Quant à mon fils Aurélien, il a fait des études au lycée agricole des Sardières (CAP et BP)... avant de s'en aller bosser dans la logistique à Saint-Vulbas. Difficile de dire si après moi quelqu'un reprendra ou pas l'exploitation... Aurélien, peut-être. Mais sûrement pas dans le lait. Trop dur. Après, 100 ha, il faut s'en occuper ! »

Dans leur quotidien, les Bertiller ne sont pas épargnés par la crise. « C'est surtout dur moralement et les gamins s'en aperçoivent, insiste

Jean-Claude. Travailler 70 heures par semaine, ce n'est pas le problème. Je ne demande pas 4 000 € par mois, 1 500 me suffiraient. J'ai pensé aller vers le bio... Les contraintes sont lourdes et il faudrait recruter un ouvrier. J'ai du mal à suivre quand on nous promet la Lune. On n'est pas assez soutenu... À Saint-Nizier, nous étions onze producteurs. Il en reste deux et mon collègue veut arrêter. Il n'a plus de vie, toujours en décalage. On finira tous par succomber à la pression qui veut faire disparaître les petites exploitations. »

Lorsque Bernard Moyenin se réfugie dans la lecture, Jean-Claude Bertiller se tourne vers la musique : « Je joue du clairon et de la trompette dans des orchestres, deux fois par semaine. J'avais arrêté pendant vingt ans pour élever les enfants. Le robot m'a permis de recommencer. Heureusement, j'ai de bons copains... Avec ma femme, on s'oblige aussi à prendre quelques jours de vacances après le 15 août. Le fils assure la permanence avec ses copains... et le robot ! »

● J.-M. P.



→ Au GAEC du Plantier à Saint-Trivier-sur-Moignans comme chez les Bertiller à Saint-Nizier-le-Dézert, on est producteur de lait. Pour le moment...



→ Jean-Claude Devrieux, céréalier à Mionnay aujourd'hui à la retraite, est administrateur de la MSA. Selon lui, « le pire, c'est le manque de perspective, surtout pour les jeunes forcés d'investir ».

**TALENTS DE PARKINSONIENS**

→ Du 28 au 30 avril, à H2M (Bourg-en-Bresse), le Groupement des Parkinsoniens de l'Ain invite à découvrir son action et ses « Passions et talents », lors d'une exposition ouverte à tous, réunissant créations artistiques, ouvrages, minéraux et fossiles, infos et témoignages... ●

Tél. 04 74 45 15 54

**À TABLE, AU CHRS LE REGAIN**

→ Depuis janvier, le CHRS Le Regain met l'accent sur l'alimentation, avec de nouveaux partenariats visant un même objectif : permettre aux résidents de bien se nourrir, avec un budget modeste et des recettes toutes simples.

À Bellegarde, via l'association Phénix, qui œuvre pour la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire, le CHRS collecte chaque semaine auprès du Carrefour Market local une centaine de kilos de produits alimentaires frais (fruits, légumes, laitages, épicerie, pain, viennoiserie...). Ils sont redistribués directement par l'équipe socio-éducative aux résidents, en colis individuels, et, pour une petite partie, alimentent les nouveaux ateliers cuisine hebdomadaires, suivis de repas partagés.

À Oyonnax, l'association Revivre Rhône-Alpes, qui développe des solutions d'aide alimentaire notamment dans les régions dépourvues d'épicerie solidaires, propose des paniers hebdomadaires de 6 kg de produits alimentaires et d'hygiène, à 6 €. Les résidents apprécient aussi les ateliers cuisine, emplis d'idées pratiques et conviviaux.

**ART ET NATURE AU CPA**

→ « De jardins secrets en paysages imaginés » : la saison artistique NoMad 2017 au CPA a un côté très nature. En mai, elle s'associe à l'événement culturel de la Ville, Bourg-en-Bresse en « folie(s) », via une conférence-performance (Marco Decorpeliada, l'homme aux schizomètres, le 9, à 18 h), une exposition de poèmes écrits au centre pénitentiaire (du 6 au 17, dans le parc du CPA) et celle de la « Folie » architecturale réalisée en 2016 (au salon ArtCitéBourg puis à l'ITEP L'Arc-en-Ciel à Trévoux).

Ouverts à tous, les ateliers de création collective, en mai et juin, à Bourg (au CPA et à la Tannerie), Ambérieu-en-Bugey (au CATTP pour enfants et adolescents) et Saint-Paul-de-Varax (à l'ESAT Ferme Dient) donneront lieu à cinq œuvres. Land art, cartes postales sonores, graines de pop-up, fresque picturale et film documentaire artistique seront à découvrir à l'automne durant « La Folle Rentrée » de Culture NoMad.

Tél. 04 74 52 24 69 / 06 74 52 36 18

Culture\_sante@cpa01.fr



© CPA

→ Les ateliers ouverts à tous pour la création d'une fresque picturale au service Chamoise du CPA ont lieu tous les vendredis matin, d'avril à juin.

**DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PETITE ENFANCE**

→ Les familles de Meximieux et alentours disposent depuis janvier d'une microcrèche. Pouces poucettes, créée par Isabelle Schouwey, infirmière de métier et assistante maternelle durant trois ans, est ouverte du lundi au vendredi, de 7 à 19 h. Quatre professionnelles de la petite enfance composent l'équipe de personnel. Une vingtaine de familles utilisent déjà cet équipement, qui propose un accueil « de qualité, avec diverses activités (avec les interventions d'une conteuse, d'une danseuse psychomotricienne) et dans une démarche écoresponsable ». Une deuxième microcrèche ouvrira en septembre, à Lent. Les pré-inscriptions sont ouvertes.

Tél. 06 23 94 82 45 – [www.mcpoucespoucettes.com](http://www.mcpoucespoucettes.com)

→ En zone artisanale de Château-Gaillard, la microcrèche Pas à pas, créée par trois professionnelles de la petite enfance, Marie Guérin-Cotton, Vanessa Thérésy et Coralie Roussel, ouvrira en septembre. Caractéristiques : de larges horaires (6-19 h), la possibilité pour les mamans d'allaiter sur place, l'accueil d'enfants handicapés, des repas faits maison avec des produits locaux, un jardin. Pas à pas poursuivra sur sa lancée en 2018, avec une deuxième microcrèche, à Beynost.

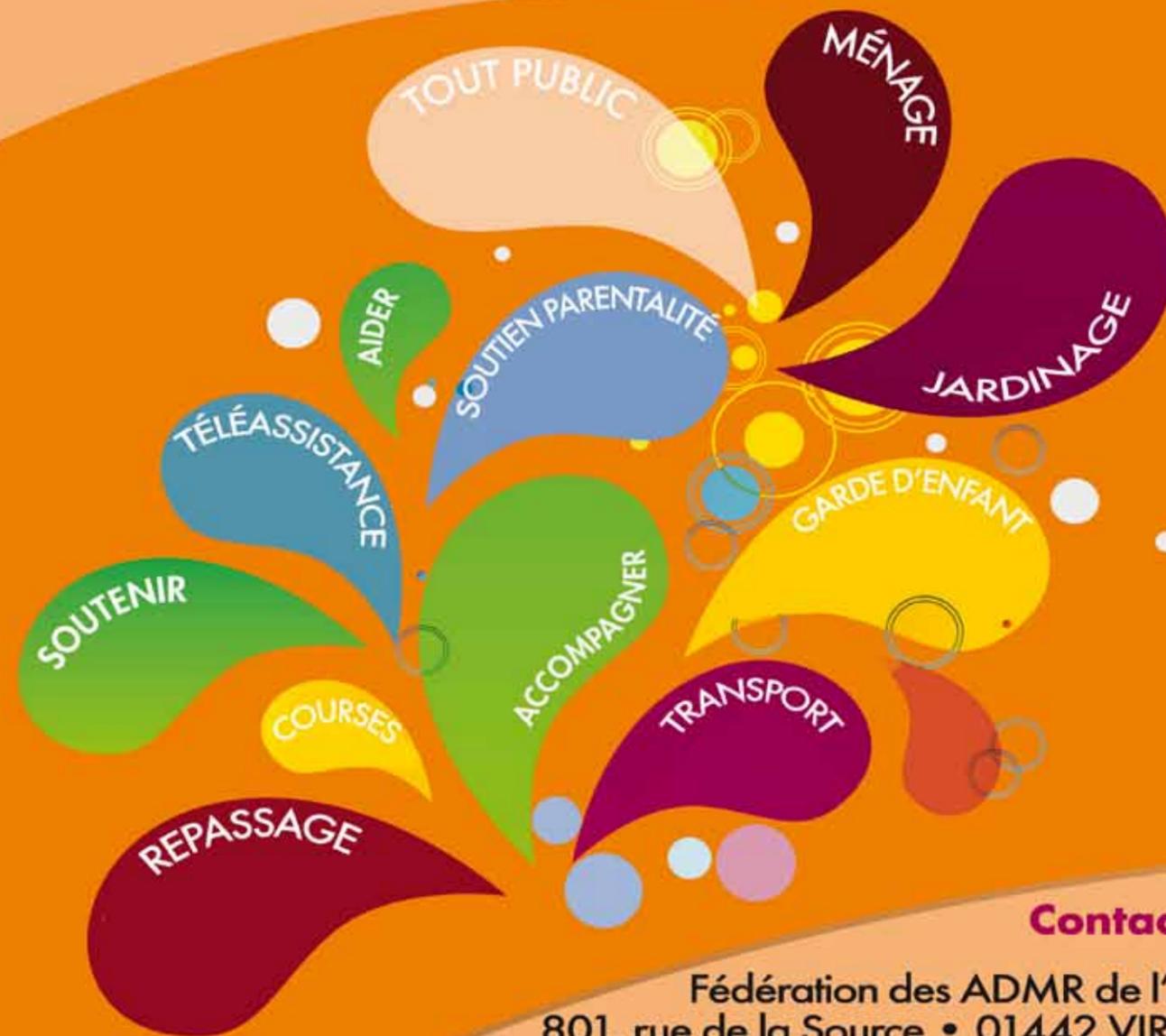
Tél. 06 18 24 70 67

→ À Thoiry, Alfa3a crée une crèche de 22 places, qui ouvrira le 28 août. Projet innovant et atypique, Le Petit Jardin accueillera les enfants de 2,5 mois à 4 ans, dans un vaste espace neuf, de haute qualité environnementale. L'accueil répondra aux spécificités du Pays de Gex, dans une volonté d'équité et de mixité sociale : tarifs adaptés selon les revenus, accueil ouvert sur le multilinguisme français/anglais/arabe, avec activités de découverte des pays et du monde, ateliers d'éveil...

[lepetitjardin@alfa3a.org](mailto:lepetitjardin@alfa3a.org)

→ À Thoiry, la crèche Le Petit Jardin sera implantée à l'entrée de la résidence Jardin V, dans un bâtiment indépendant.

# POUR VOUS FACILITER LA VIE

**Contacts**

Fédération des ADMR de l'Ain  
801, rue de la Source • 01442 VIRIAT  
Tél. 04 74 23 21 35  
site Internet : [www.admr.org](http://www.admr.org)  
courriel : [info.fede01@admr.org](mailto:info.fede01@admr.org)

# La nouvelle offre en ligne de **Adapei 01 services**



Les ESAT et Entreprises adaptées sont sur  
<http://adapei01-services-industries.fr/>



**Nettoyage de locaux**  
En savoir plus



**Éco-gestion archives**  
En savoir plus



**Blanchisserie**  
En savoir plus



**Horticulture**  
En savoir plus



**Menuiserie**  
En savoir plus



**Logistique**  
En savoir plus



**Restaurant Service traiteur**  
En savoir plus



**Usinage Mécano-soudure**  
En savoir plus



**Couture industrielle**  
En savoir plus



**Cafétéria Portage de repas**  
En savoir plus



**Prestations tertiaires**  
En savoir plus



**Conditionnement Assemblage**  
En savoir plus



**Entretien Espaces verts**  
En savoir plus